

Merci

d'avoir choisi l'un des meilleurs moteurs hors-bord disponibles sur le marché. C'est un investissement judicieux dans la navigation de plaisance. Votre moteur hors-bord a été fabriqué par Mercury Marine, l'un des leaders mondiaux en matière de technologie marine et de construction de moteurs hors-bord, depuis 1939. Durant toutes ces années, la société s'est toujours efforcée de créer des produits de la meilleure qualité possible. Mercury Marine a donc établi sa réputation sur un contrôle rigoureux de la qualité, l'excellence de ses services, la durabilité et le haut niveau de performance de ses produits, ainsi que sur un service après-vente irréprochable.

Veillez lire attentivement ce manuel avant d'utiliser votre moteur hors-bord. Il a été préparé pour vous aider à utiliser et à entretenir votre moteur hors-bord en toute sécurité.

Les employés de Mercury Marine sont fiers d'avoir participé à la construction de votre moteur et vous souhaitent de longues années de navigation, en toute sécurité.

Nous vous remercions à nouveau pour la confiance que vous accordez à Mercury Marine.

Réglementation relative au contrôle des émissions de l'EPA (agence américaine de protection de l'environnement)

Les moteurs hors-bord vendus par Mercury Marine sur le marché américain sont certifiés par l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis (agence américaine de protection de l'environnement) comme conformes aux normes de lutte contre la pollution atmosphérique provoquée par les moteurs hors-bord neufs. Cette certification dépend de certains réglages effectués selon les normes d'usine. Pour cette raison, la procédure d'entretien du produit, recommandée par l'usine, doit être strictement respectée et, lorsque les conditions le permettent, le produit doit être rétabli pour l'usage initial pour lequel il a été conçu. **L'entretien, le remplacement ou la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions peuvent être effectués par n'importe quel centre de réparation ou réparateur de moteurs marins.**

Les moteurs reçoivent un autocollant d'information sur le contrôle des émissions comme preuve permanente de la certification EPA.

⚠ AVERTISSEMENT

L'échappement du moteur de ce produit contient des produits chimiques considérés par l'État de Californie comme cancérigènes et à l'origine de malformations congénitales et d'autres troubles de l'appareil reproducteur.

Message relatif à la garantie

Le produit acheté est assorti d'une **garantie limitée** de Mercury Marine. Les conditions de la garantie sont indiquées dans la section **Informations sur la garantie** de ce manuel. Le texte de la garantie contient une description de la couverture et des exclusions et indique la durée de la garantie, les modalités d'application de la garantie, **d'importantes exclusions et limitations de responsabilité**, ainsi que d'autres informations pertinentes. Consulter ces informations importantes.

La description et les caractéristiques techniques indiquées dans les présentes sont applicables à la date de délivrance du bon à tirer. Mercury Marine, qui applique une politique d'amélioration continue, se réserve le droit d'arrêter la production de certains modèles à tout moment, ainsi que de modifier des caractéristiques, configurations, méthodes ou procédures sans préavis ni obligation.

Mercury Marine, Fond du Lac, Wisconsin, États-Unis

Imprimé aux États-Unis

© 2009, Mercury Marine

Mercury, Mercury Marine, MerCruiser, Mercury MerCruiser, Mercury Racing, Mercury Precision Parts, Mercury Propellers, Mariner, Quicksilver, #1 On The Water, Alpha, Bravo, Pro Max, OptiMax, Sport-Jet, K-Planes, MerCathode, RideGuide, SmartCraft, Zero Effort, M avec un logo en forme de vagues, Mercury avec un logo en forme de vagues et le logo SmartCraft sont des marques déposées de Brunswick Corporation. Le logo Mercury Product Protection est une marque de service déposée de Brunswick Corporation.

Déclaration de conformité – Hors-bord 2 temps conventionnel

Fabricant :

Tohatsu Marine Corporation (TMC)
Mercury Marine Joint Venture
Shimodaira 4495-9, Komagane-City,
Nagano, Japon 399-4101

Représentant agréé :

Brunswick Marine in EMEA Inc.
Parc Industriel De Petit-Rechain,
B-2800 Verviers, Belgique

Directive relative aux machines

98/37/CE

Principes d'intégration des normes de sécurité (1.1.2)	ISO 12100-1 ; ISO 12100-2 ; EN 1050
Émissions sonores (1.5.8)	ICOMIA 39/94
Vibration (1.5.9)	ICOMIA 38/94

Type de moteur : Hors-bord
Type de carburant : Essence
Cycle de combustion : 2 temps

La présente déclaration est publiée sous la seule responsabilité de Mercury Marine et de Brunswick Marine in EMEA Inc.

Nom et fonction :



Mark D. Schwabero,
Président, Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

Date et lieu d'émission :

20 novembre 2008

Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

Contact pour la réglementation européenne :

Regulations and Product Safety Department (Service de la réglementation et de la sécurité des produits),

Mercury Marine, Fond du Lac, WI, États-Unis

TABLE DES MATIÈRES

Informations sur la garantie

Transfert de garantie.....	1
Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada.....	1
Enregistrement de la garantie en dehors des États-Unis et du Canada.....	1
Garantie limitée des moteurs hors-bord (États-Unis, Canada et Europe).....	2
Garantie limitée des moteurs hors-bord (Confédération des États Indépendants, Moyen-Orient et Afrique).....	3
Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion.....	5
Couverture de la garantie et exclusions.....	6

GÉNÉRALITÉS

Responsabilités du pilote.....	8
Avant d'utiliser le moteur.....	8
Puissance maximale du bateau.....	8
Moteurs hors-bord à commande à distance.....	9
Avis relatif à la direction à distance.....	9
Coupe-circuit d'urgence.....	10
Protection des baigneurs.....	11
Message de sécurité des passagers – Bateaux à pont et à ponton.....	12
Saut de vagues et de traînées de sillage.....	13
Impact avec des dangers immergés.....	14
Consignes de sécurité concernant les moteurs hors-bord à barre franche.....	15
Émissions d'échappement.....	15
Choix des accessoires du moteur hors-bord.....	16
Sécurité sur l'eau.....	16
Enregistrement du numéro de série.....	17
Caractéristiques.....	17
Identification des composants.....	20

INSTALLATION

Installation du moteur hors-bord.....	26
Installation des dispositifs de commande à distance.....	27
Abréviations des codes de couleur des fils.....	31
Installation de la batterie.....	32
Choix de l'hélice.....	33

TRANSPORT

Dépose du moteur.....	34
Transport du moteur.....	34
Entreposage du moteur.....	34
Remorquage du bateau/moteur hors-bord.....	34
Transport des réservoirs de carburant portatifs.....	35

TABLE DES MATIÈRES

CARBURANT ET HUILE

Recommandations relatives au carburant.....	37
Huiles recommandées.....	38
Mélange de carburant et d'huile.....	38
Rodage du moteur.....	38
Remplissage du réservoir de carburant.....	39

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Caractéristiques de la commande à distance.....	40
Relevage et abaissement.....	40
Fonctionnement en eaux peu profondes.....	41
Réglage de l'angle de trim.....	42
Réglage de la friction de direction.....	43
Réglage de la friction de rotation de la poignée d'accélérateur.....	44
Réglage de la dérive.....	44

FONCTIONNEMENT

Vérifications à effectuer avant le départ.....	47
Fonctionnement à des températures en dessous de zéro.....	47
Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées.....	47
Navigation en altitude.....	47
Utilisation du moteur hors-bord comme moteur auxiliaire.....	47
Instructions avant le démarrage.....	48
Procédure de rodage du moteur.....	49
Réchauffage du moteur.....	49
Démarrage du moteur.....	50
Inversion de marche.....	53
Arrêt du moteur.....	54
Démarrage d'urgence.....	56

ENTRETIEN

Entretien du moteur hors-bord.....	58
Calendrier d'inspection et d'entretien.....	58
Rinçage du système de refroidissement.....	59
Retrait et installation du capot supérieur.....	60
Inspection de la batterie.....	60
Système d'alimentation en carburant.....	61
Entretien externe.....	62
Remplacement des fusibles – Modèles à commande à distance et démarrage électrique.....	62
Remplacement des anodes.....	63
Remplacement de l'hélice.....	63
Vérification et remplacement des bougies.....	66
Points de graissage.....	67
Vidange de l'huile pour embase.....	67
Moteur immergé.....	68

TABLE DES MATIÈRES

ENTREPOSAGE

Liste de vérification avant la saison.....	69
Préparation au remisage.....	69
Protection des composants externes du moteur.....	70
Protection des composants internes du moteur.....	70
Carter d'engrenage.....	70
Positionnement du moteur hors-bord lors du remisage.....	70
Remisage de la batterie.....	71

DÉPANNAGE

Le démarreur ne lance pas le moteur (modèles à démarreur électrique).....	72
Le moteur ne démarre pas.....	72
Le moteur ne tourne pas régulièrement.....	72
Perte de puissance.....	72
La batterie se décharge.....	73

SERVICE APRÈS-VENTE

Service de réparation local.....	74
Service à l'extérieur.....	74
Demandes d'informations relatives aux pièces et aux accessoires.....	74
Assistance au propriétaire.....	74
Centres d'entretien Mercury Marine.....	74

JOURNAL D'ENTRETIEN

Journal d'entretien.....	76
--------------------------	----

ACCESSOIRES

Tableau des hélices.....	77
Accessoires.....	78

PIÈCES ASSOCIÉES

Pièces associées.....	80
REMARQUE :	81

TABLE DES MATIÈRES

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Modèles MH.....	82
Modèles EH.....	84
Modèles E.....	86
Boîtier de commande à distance simple.....	88
Abréviations des codes de couleur des fils.....	89

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Transfert de garantie

La garantie limitée peut être transférée à un acheteur ultérieur, mais seulement pour la durée non utilisée de la garantie limitée. Cette condition ne s'applique pas aux produits utilisés à des fins commerciales.

Pour transférer la garantie au propriétaire suivant, envoyer ou faxer une copie de l'acte ou du contrat de vente, le nom du nouveau propriétaire, son adresse et le numéro de série du moteur au service des enregistrements de garantie de Mercury Marine. Aux États-Unis et au Canada, l'envoyer à :

Mercury Marine
Attn : Warranty Registration Department
W6250 W. Pioneer Road
P.O. BOX 1939
Fond du Lac, WI 54936-1939
920-929-5054
Télécopie 920-929-5893

Une fois le transfert de la garantie effectué, Mercury Marine envoie par courrier une confirmation d'enregistrement au nouveau propriétaire.

Ce service est gratuit.

Pour les produits achetés en dehors des États-Unis ou du Canada, contacter le revendeur du pays concerné ou le bureau d'assistance Marine Power le plus proche.

Enregistrement de la garantie aux États-Unis et au Canada

1. Vous pouvez modifier votre adresse à tout moment, y compris lors d'une revendication au titre de la garantie, en appelant Mercury Marine ou en envoyant une lettre ou un fax avec votre nom, votre ancienne adresse, votre nouvelle adresse et le numéro de série du moteur, au département d'enregistrement des garanties de Mercury Marine. Le revendeur peut également enregistrer ce changement d'informations.

Mercury Marine
À l'attention de : Warranty Registration Department
W6250 Pioneer Road
P.O. Box 1939
Fond du Lac, WI 54936-1939
920-929-5054
Télécopie 920-929-5893

REMARQUE : Les listes d'enregistrement doivent être tenues à jour par Mercury Marine et par tout revendeur de produits maritimes vendus aux États-Unis, au cas où un rappel de sécurité par le Federal Safety Act était requis.

2. Pour être couvert par la garantie, le produit doit être enregistré auprès de Mercury Marine. Au moment de la vente, le revendeur doit remplir la fiche d'enregistrement et l'envoyer immédiatement à Mercury Marine par MercNET, courriel ou courrier postal. À réception de cette fiche, Mercury Marine valide l'enregistrement.
3. Une fois l'enregistrement de la garantie effectué, Mercury Marine envoie par courrier une confirmation d'enregistrement à l'acheteur du produit. Si cette confirmation d'enregistrement n'est pas reçue dans les 30 jours, contacter immédiatement le revendeur. La garantie ne prend effet que lorsque le produit est enregistré auprès de Mercury Marine.

Enregistrement de la garantie en dehors des États-Unis et du Canada

1. Il est important que le revendeur ayant effectué la vente remplisse la carte d'enregistrement de la garantie et la renvoie au distributeur ou au centre d'entretien Marine Power responsable du programme de réclamation/d'enregistrement de la garantie pour votre région.
2. La carte d'enregistrement de la garantie indique votre nom, votre adresse, les numéros de modèle et de série du produit, la date d'achat, le type d'utilisation, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du distributeur/revendeur ayant effectué la vente. Le distributeur/revendeur certifie également que vous êtes l'acheteur initial et l'utilisateur du produit.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

3. Une copie de la carte d'enregistrement, désignée comme la copie de l'acheteur, DOIT vous être remise immédiatement après que la carte a été entièrement remplie par le distributeur/revendeur ayant effectué la vente. Cette carte représente votre identification de l'enregistrement d'usine et vous devez la conserver pour une utilisation ultérieure lorsqu'elle est requise. Si vous avez un jour recours à une réparation dans le cadre de la garantie, votre revendeur peut vous demander de présenter la carte d'enregistrement de la garantie pour vérifier la date d'achat et pour utiliser les informations qu'elle contient pour la préparation des formulaires de garantie.
4. Dans certains pays, le centre d'entretien Marine Power vous délivre une carte d'enregistrement de la garantie permanente plastifiée dans les 30 jours suivant réception de la copie usine de la carte d'enregistrement de la garantie par votre distributeur/revendeur. Si vous recevez une carte d'enregistrement de la garantie plastifiée, vous pouvez jeter la copie de l'acheteur que le distributeur/revendeur vous a fournie lors de l'achat. Demandez à votre distributeur/revendeur si vous pouvez bénéficier du programme de carte plastifiée.

IMPORTANT : Dans certains pays, les listes d'enregistrement doivent être tenues à jour par l'usine et par le revendeur conformément à la loi. Nous souhaitons que TOUS vos produits soient enregistrés auprès de l'usine au cas où il serait nécessaire de vous contacter. Assurez-vous que votre distributeur/revendeur remplit immédiatement la carte d'enregistrement de la garantie et qu'il en envoie la copie usine au centre de réparation international Marine Power de votre région.

5. Pour plus d'informations concernant la carte d'enregistrement de la garantie et sa relation avec le traitement des revendications au titre de la garantie, consultez la garantie internationale.

Garantie limitée des moteurs hors-bord (États-Unis, Canada et Europe)

Pour des pays autres que les États-Unis, le Canada et l'Europe, consulter le distributeur local.

COUVERTURE : Mercury Marine garantit ses produits Outboard et Jet neufs contre tout vice de matériau ou de fabrication pendant la période décrite ci-dessous.

DURÉE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée couvre le produit pendant deux (2) ans à partir de sa date de vente initiale au détail, à des fins de plaisance, ou de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, à la première échéance. Les acheteurs qui utilisent ce produit à des fins commerciales bénéficient d'une garantie d'un (1) an à partir de sa date de vente initiale au détail, ou d'un (1) an à partir de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, à la première échéance. Par fins commerciales est entendue toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi ou toute utilisation rémunératrice, pendant une partie quelconque de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. La période de garantie non utilisée peut être transférée d'un client à l'autre au moment du réenregistrement du produit, si le bateau est toujours utilisé à des fins de plaisance. La période de garantie non utilisée ne peut pas être transférée si le vendeur ou l'acheteur utilise le bateau à des fins commerciales.

CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur autorisé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. L'entretien périodique décrit dans le manuel d'utilisation et d'entretien doit être exécuté en temps opportun pour que la garantie reste en vigueur. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie futur.

RESPONSABILITÉ DE MERCURY : En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces défectueuses, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE : Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les réclamations de garantie doivent être accompagnées de la livraison du produit à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur n'est pas en mesure de livrer le produit au revendeur, il doit en avertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais, pièces et main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.

LIMITE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée ne couvre pas les articles soumis à un entretien périodique, les mises au point, les réglages, l'usure normale, les dégâts provenant d'une utilisation abusive ou anormale, de l'utilisation d'une hélice ou d'un rapport d'engrenage qui ne permettent pas au moteur de tourner au régime pleins gaz conseillé (voir le manuel de l'opérateur et d'entretien), d'une utilisation du produit contraire aux recommandations de régime/de fonctionnement qui figurent dans le manuel de l'opérateur et d'entretien, d'un acte de négligence, d'un accident, d'une immersion, d'une installation non conforme (les caractéristiques et les techniques d'installation correctes sont énoncées dans les instructions d'installation du produit), d'un mauvais entretien, de l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce qui ne sont ni fabriqués ni vendus par nos soins, de turbines et de chemises de pompes à jet, de l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants non conformes au produit (voir le manuel de l'opérateur et d'entretien), de la modification ou du retrait de pièces, ou de l'infiltration d'eau dans le moteur par l'intermédiaire de l'arrivée de carburant, de l'admission d'air ou du circuit d'échappement, ou de la détérioration du produit due à un blocage du circuit de refroidissement par un corps étranger, à un fonctionnement du moteur hors de l'eau, à une position trop élevée du moteur sur le tableau arrière ou à l'utilisation du bateau avec un moteur trop relevé. La garantie est nulle et non avenue en cas d'utilisation du produit pour des courses ou toute activité de compétition, ou après modification de l'unité inférieure en vue de telles activités, peu importe le moment où ces modifications ont eu lieu, et même si elles ont été effectuées par un propriétaire antérieur.

Les frais engendrés par le halage, la mise à l'eau, le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, la nuisance, les droits de slip, les assurances, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus, ou par tout autre dommage fortuit ou indirect, ne sont pas couverts par cette garantie. Les dépenses liées au retrait et/ou au remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau, en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, ne sont pas non plus couvertes par la garantie.

Aucun individu ni aucune entité, y compris les revendeurs agréés par Mercury Marine, n'ont été autorisés par Mercury Marine à émettre d'affirmations, de représentations ou de garanties quelconques au sujet du produit, autres que celles spécifiées dans la présente garantie limitée. De telles affirmations, représentations ou garanties ne sauraient être opposables à Mercury Marine.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de l'opérateur et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON SON ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

Garantie limitée des moteurs hors-bord (Confédération des États Indépendants, Moyen-Orient et Afrique)

COUVERTURE : Mercury Marine garantit ses produits Outboard et Jet neufs contre tout vice de matériau ou de fabrication pendant la période décrite ci-dessous.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

DURÉE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée couvre le produit pendant un (1) an à compter de sa date de mise en vente initiale au détail, à des fins de plaisance, ou de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, ou à la première échéance. Les acheteurs qui utilisent ce produit à des fins commerciales bénéficient d'une garantie d'un (1) an à partir de sa date de vente initiale au détail, ou d'un (1) an à partir de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, à la première échéance. Par fins commerciales est entendue toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi ou toute utilisation rémunératrice, pendant une quelconque partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. La période de garantie non utilisée peut être transférée d'un client à l'autre au moment du réenregistrement du produit, si le bateau est toujours utilisé à des fins de plaisance. La période de garantie non utilisée ne peut pas être transférée si le vendeur ou l'acheteur utilise le bateau à des fins commerciales.

CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur autorisé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. L'entretien périodique décrit dans le manuel de l'opérateur et d'entretien doit être exécuté en temps opportun pour que la garantie reste en vigueur. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie.

RESPONSABILITÉ DE MERCURY : La seule obligation exclusive de Mercury, aux termes de la présente garantie, est limitée, à notre choix, à la réparation de toute pièce défectueuse par une ou des pièces réusinées agréées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE : Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les réclamations de garantie doivent être accompagnées de la livraison du produit à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur n'est pas en mesure de livrer le produit au revendeur, il doit en avertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais, pièces et main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.

LIMITE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée ne couvre pas les articles soumis à un entretien périodique, les mises au point, les réglages, l'usure normale, les dégâts provenant d'une utilisation abusive ou anormale, de l'utilisation d'une hélice ou d'un rapport d'engrenage qui ne permettent pas au moteur de tourner au régime pleins gaz conseillé (voir le manuel de l'opérateur et d'entretien), d'une utilisation du produit contraire aux recommandations de régime/de fonctionnement qui figurent dans le manuel de l'opérateur et d'entretien, d'un acte de négligence, d'un accident, d'une immersion, d'une installation non conforme (les caractéristiques et les techniques d'installation correctes sont énoncées dans les instructions d'installation du produit), d'un mauvais entretien, de l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce qui ne sont ni fabriqués ni vendus par nos soins, de turbines et de chemises de pompes à jet, de l'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants non conformes au produit (voir le manuel de l'opérateur et d'entretien), de la modification ou du retrait de pièces, ou de l'infiltration d'eau dans le moteur par l'intermédiaire de l'arrivée de carburant, de l'admission d'air ou du circuit d'échappement, ou de la détérioration du produit due à un blocage du circuit de refroidissement par un corps étranger, à un fonctionnement du moteur hors de l'eau, à une position trop élevée du moteur sur le tableau arrière ou à l'utilisation du bateau avec un moteur trop relevé.

La garantie est nulle et non avenue en cas d'utilisation du produit pour des courses ou toute activité de compétition, ou après modification de l'unité inférieure en vue de telles activités, peu importe le moment où ces modifications ont eu lieu, et même si elles ont été effectuées par un propriétaire antérieur.

Les frais engendrés par le halage, la mise à l'eau, le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, la nuisance, les droits de slip, les assurances, le remboursement de prêts, les pertes de temps, les pertes de revenus, ou par tout autre dommage fortuit ou indirect, ne sont pas couverts par cette garantie. Les dépenses liées au retrait et/ou au remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau, en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, ne sont pas non plus couvertes par la garantie.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Aucun individu ni aucune entité, y compris les revendeurs agréés par Mercury Marine, n'ont été autorisés par Mercury Marine à émettre d'affirmations, de représentations ou de garanties quelconques au sujet du produit, autres que celles spécifiées dans la présente garantie limitée. De telles affirmations, représentations ou garanties ne sauraient être opposables à Mercury Marine.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de l'opérateur et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON SON ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion

COUVERTURE : Mercury Marine garantit que chaque moteur neuf à transmission en z, hors-bord Mercury Marine ou inboard MerCruiser neuf Mercury, Mariner, Mercury Racing, Sport Jet, M² Jet Drive, Tracker par Mercury Marine Outboard, les moteurs Mercury MerCruiser Inboard ou à transmission en Z (le Produit) ne deviendra pas inutilisable par l'action directe de la corrosion pendant la période de temps décrite ci-dessous.

DURÉE DE LA GARANTIE : Le produit est couvert par la garantie limitée contre la corrosion pendant une période de trois (3) ans à partir de sa date de vente ou de sa mise en marche initiale, à la première échéance. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux entrepris en période de garantie n'étendent nullement la durée de celle-ci au-delà de sa date d'expiration initiale. Toute portion de la garantie non utilisée peut être transférée à un acheteur ultérieur (usage non commercial) sous réserve d'un réenregistrement correct du produit.

CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR BÉNÉFICIER DE LA GARANTIE : Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un revendeur agréé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Les dispositifs de protection contre la corrosion indiqués dans le manuel de fonctionnement et d'entretien doivent être utilisés sur le bateau, et l'entretien périodique décrit dans ce même manuel doit être effectué à intervalles réguliers (y compris, sans toutefois s'y limiter, le remplacement des anodes sacrificielles, l'utilisation des lubrifiants recommandés et les retouches apportées aux éraflures et entailles) pour pouvoir continuer à bénéficier de la garantie. Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve d'un entretien conforme pour tout recours en garantie.

RESPONSABILITÉ DE MERCURY : En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces corrodées, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR L'APPLICATION DE LA GARANTIE : Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les demandes de garantie doivent être adressées, accompagnées du produit, à un revendeur agréé par Mercury afin qu'il puisse réparer ledit produit. Si l'acheteur n'est pas en mesure de livrer le produit au revendeur, il doit en avvertir Mercury par écrit. Nous nous chargerons ensuite de faire effectuer l'inspection et toute réparation couverte par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais de transport et/ou de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais, pièces et main-d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer le produit ou des pièces du produit directement à Mercury, sauf si Mercury lui en fait la demande. Une preuve attestant que le produit a été enregistré au nom du propriétaire doit être présentée au revendeur pour bénéficier de l'application de la garantie.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

LIMITE DE LA GARANTIE : Cette garantie limitée ne couvre pas la corrosion des circuits électriques, la corrosion résultant de dégâts, la corrosion qui entraîne des dommages purement esthétiques, les emplois abusifs et les travaux d'entretien non conformes, la corrosion des accessoires, des instruments, des circuits de direction, la corrosion de l'embase de jet installée à l'usine, les dommages provenant des salissures marines, les produits vendus avec une garantie limitée de moins d'un an, les pièces de rechange (achetées par le client) et les produits utilisés à des fins commerciales. Par fins commerciales est entendue toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement.

Les dégâts de corrosion produits par des courants électriques vagabonds (prises de quais, bateaux avoisinants, métal immergé) ne sont pas couverts par cette garantie et doivent être protégés par l'utilisation d'un dispositif anti-corrosion, tel que les systèmes Precision Parts de Mercury ou MerCathode de Quicksilver et/ou un isolateur galvanique. Les dégâts de corrosion provoqués par une application non conforme de peintures marines à base de cuivre ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Si une protection contre les salissures marines est nécessaire, il est recommandé d'appliquer des peintures à base d'adipate tributylétain sur les produits MerCruiser et Outboard. Dans les régions où ces peintures sont interdites par la loi, des peintures à base de cuivre peuvent être utilisées sur la coque et le tableau arrière. Ne pas appliquer de peinture sur le hors-bord ni sur le produit MerCruiser. En outre, veiller à ne pas établir de connexion électrique entre le produit sous garantie et la peinture. Pour un produit MerCruiser, un espace non peint d'au moins 38 mm (1.5 in.) doit être laissé autour du tableau arrière. Se reporter au Manuel de fonctionnement et d'entretien pour tout détail supplémentaire.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, se reporter à la section Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

DÉNI ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ :

NOUS DÉCLINONS EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI ELLES NE PEUVENT ÊTRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE DE GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. CETTE GARANTIE CONFÈRE AU PROPRIÉTAIRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON SON ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

Couverture de la garantie et exclusions

Cette rubrique a pour but d'éliminer certains des malentendus les plus courants concernant la garantie. Les informations suivantes définissent certains des services qui ne sont pas couverts par la garantie. Les dispositions énoncées ci-dessous ont été intégrées par référence à la garantie limitée de 3 ans contre les dégâts de corrosion, à la garantie limitée internationale sur les moteurs hors-bord, et à la garantie limitée sur les moteurs hors-bord des États-Unis et du Canada.

N'oubliez pas que la garantie couvre les réparations nécessaires pendant la durée de couverture en raison de défauts de fabrication et de matériaux. Les erreurs d'installation, les accidents, l'usure normale et toute une série d'autres causes qui affectent le produit ne sont pas couverts.

La garantie est limitée aux défauts de fabrication et de matériaux, uniquement lorsque la vente au consommateur s'est produite dans le pays dans lequel nous en avons autorisé la distribution.

Pour toute question concernant la garantie, contactez votre concessionnaire agréé. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES DE LA GARANTIE

1. Petits ajustements et réglages, y compris vérification, nettoyage ou réglage des bougies, éléments d'allumage, carburateurs, filtres, courroies, commandes, et vérification de la lubrification dans le cadre de services normaux.
2. Embases à jet installées à l'usine - Les pièces exclues de la garantie sont les suivantes : rotor et chemise endommagés à la suite d'un choc ou d'usure et roulements de l'arbre moteur endommagés par l'eau et dont l'entretien n'a pas été effectué correctement.

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

3. Dégâts provenant d'un acte de négligence, d'un entretien insuffisant, d'un accident, d'une utilisation anormale ou d'une installation ou d'un service incorrects.
4. Dépenses liées au halage, à la mise à l'eau et au remorquage, dépose et / ou remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, frais connexes relatifs au transport et / ou au temps de déplacement, etc. Le client doit fournir un accès raisonnable au produit. Le client doit livrer le produit à un concessionnaire agréé.
5. Entretien complémentaire effectué à la demande du client, qui n'est pas nécessaire dans le cadre de la garantie.
6. Les travaux non effectués par un concessionnaire agréé peuvent être couverts par la garantie dans les conditions suivantes : s'ils ont été réalisés dans une situation d'urgence (à condition qu'aucun concessionnaire agréé capable d'effectuer les travaux nécessaires ou disposant de dispositifs de halage ne soit disponible dans la région, etc.), et que l'usine ait autorisé au préalable le recours à cet autre établissement).
7. Tous les dommages indirects et / ou consécutifs (frais d'entreposage, appels téléphoniques ou frais de location de toutes sortes, préjudices secondaires ou perte de temps ou de revenus) sont à la charge du propriétaire.
8. Utilisation de pièces de marques autres que Mercury Precision ou Quicksilver lors de réparations sous garantie.
9. Le changement des huiles, lubrifiants ou liquides dans le cadre de l'entretien normal est à la charge du client à moins que la perte ou la contamination de ces liquides ne soient causées par une panne du produit couverte par la garantie.
10. Participation ou préparation à une course ou à toute autre activité de compétition, ou après modification de l'unité inférieure en vue de telles activités.
11. Un moteur bruyant n'indique pas nécessairement un problème grave. Si le diagnostic détermine que les organes internes du moteur sont gravement endommagés et qu'une panne pourrait d'en suivre, l'origine du bruit doit être corrigée dans le cadre de la garantie.
12. Les dommages causés à l'unité inférieure et / ou à l'hélice par le heurt d'un objet immergé sont considérés comme un risque marin.
13. Infiltration d'eau dans le moteur par l'arrivée de carburant, la prise d'air ou le circuit d'échappement ou immersion du produit.
14. Panne de toute pièce par suite d'un manque d'eau de refroidissement provenant du démarrage du moteur hors de l'eau, de l'obstruction des trous d'arrivée d'eau par des objets étrangers, de l'élévation ou du relevage excessifs du moteur.
15. Utilisation de carburants et de lubrifiants non conformes au produit. Reportez-vous à la rubrique Entretien.
16. Notre garantie limitée ne couvre pas les dégâts subis par nos produits en raison de l'installation ou de l'utilisation de pièces et d'accessoires qui sont fabriqués ou vendus par la concurrence. Les pannes qui ne sont pas liées à l'utilisation de ces pièces ou accessoires sont couvertes par la garantie si elles satisfont par ailleurs aux termes de la garantie limitée de ce produit.

GÉNÉRALITÉS

Responsabilités du pilote

Le pilote est responsable de la bonne conduite du bateau et de la sécurité de ses occupants ainsi que de celle du public. Nous engageons tous les utilisateurs du moteur hors-bord à lire attentivement et entièrement ce manuel et à ne commencer à piloter qu'après avoir bien compris toutes les instructions qu'il contient.

Veillez à ce qu'au moins l'un des passagers, autre que le pilote, soit informé des manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation), au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire le bateau.

Avant d'utiliser le moteur

Lire attentivement ce manuel. Se familiariser avec le fonctionnement du moteur hors-bord. Pour toute question, contacter le revendeur.

Prudence, connaissance et bon sens permettent d'éviter les blessures et les dégâts matériels.

Ce manuel, ainsi que les étiquettes de sécurité placées sur le bateau, utilisent la signalisation suivante pour attirer l'attention sur les consignes de sécurité spéciales qui doivent être respectées.

DANGER

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, causera des blessures graves, voire mortelles.

AVERTISSEMENT

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures graves, voire mortelles.

ATTENTION

Indique une situation dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer des blessures mineures ou modérées.

AVIS

Indique une situation qui, si elle n'est pas évitée, pourrait causer la défaillance du moteur ou d'un composant essentiel.

Puissance maximale du bateau

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un moteur hors-bord excédant la limite maximum de puissance du bateau peut : 1) entraîner la perte de contrôle de ce dernier, 2) modifier ses caractéristiques de flottaison en raison d'une charge excessive du tableau arrière, ou 3) causer la rupture du bateau, particulièrement au voisinage du tableau arrière.

GÉNÉRALITÉS

Ne dépassez pas les limites de puissance et de charge de votre bateau. La plupart des bateaux portent une plaque indiquant ces limites, calculées par le fabricant sur la base de certaines recommandations réglementaires. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

U.S. COAST GUARD CAPACITY	
MAXIMUM HORSEPOWER	XXX
MAXIMUM PERSON CAPACITY (POUNDS)	XXX
MAXIMUM WEIGHT CAPACITY	XXX

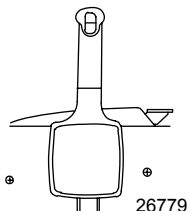
26777

Moteurs hors-bord à commande à distance

La commande à distance connectée à votre moteur hors-bord doit être équipée d'un dispositif de protection contre un démarrage accidentel du moteur lorsque celui-ci ne se trouve pas au point mort.

▲ AVERTISSEMENT

Une accélération brusque et inattendue au moment du démarrage du moteur peut causer des blessures graves ou mortelles. La conception de ce moteur hors-bord exige que la télécommande utilisée soit équipée d'un dispositif de protection contre le démarrage d'un moteur non débrayé.



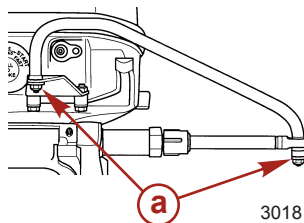
Avis relatif à la direction à distance

▲ AVERTISSEMENT

Le dégagement d'une biellette de direction peut forcer le bateau à effectuer un virage brusque et complet, totalement inattendu. Cette manœuvre potentiellement brusque risque de projeter les occupants du bateau par-dessus bord, les exposant à des blessures graves, voire mortelles.

GÉNÉRALITÉS

La biellette de direction qui connecte le câble de direction au moteur doit être fixée au moyen d'écrous autobloquants. Ces écrous autobloquants ne doivent jamais être remplacés par des écrous ordinaires (non autobloquants) qui se desserrent et vibrent, permettant ainsi à la biellette de se dégrader.

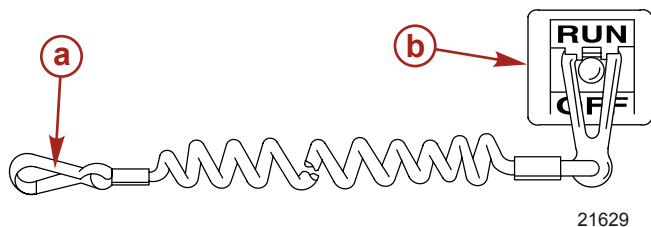


a - Écrous autobloquants

Coupe-circuit d'urgence

Le coupe-circuit d'urgence arrête le moteur chaque fois que l'opérateur s'éloigne suffisamment du poste de pilotage pour activer ce dispositif (en cas d'éjection accidentelle, par exemple). Les moteurs hors-bord à barre franche et certaines unités à commande à distance sont équipés d'un coupe-circuit d'urgence. Un coupe-circuit d'urgence peut être installé comme accessoire - habituellement sur le tableau de bord ou sur le côté adjacent au poste de pilotage.

La corde d'amarrage est d'une longueur habituellement comprise entre 122 - 152 cm (4 et 5 ft) lorsqu'elle est étendue au maximum, avec un élément à l'une de ses extrémités conçu pour être introduit dans le coupe-circuit et un mousqueton à l'autre extrémité à attacher à l'opérateur. Au repos, le cordon est enroulé sur lui-même pour éviter qu'il ne s'enchevêtre avec les objets alentour. Sa longueur étendue est telle qu'elle permet à l'opérateur de se déplacer dans une certaine zone autour du poste de pilotage sans risquer d'activer accidentellement le système. Si l'opérateur souhaite raccourcir le cordon, il peut l'enrouler autour de son poignet ou de sa jambe, ou y faire un nœud.



21629

- a - Cordon de coupe-circuit d'urgence
- b - Coupe-circuit d'urgence

Lire les informations de sécurité suivantes avant de continuer.

Importantes informations de sécurité : Le coupe-circuit d'urgence arrête le moteur lorsque l'opérateur s'éloigne suffisamment du poste de pilotage pour activer ce dispositif. Ceci survient si le pilote tombe accidentellement par-dessus bord ou se déplace dans le bateau à une distance suffisante de son poste. Une chute par dessus bord ou une éjection accidentelle sont des risques plus fréquents sur certains types de bateaux, tels que les bateaux pneumatiques à flancs bas, les barques de pêche à fond plat, les bateaux à haute performance et les bateaux de pêche légers et au comportement sensible, contrôlés par une barre franche. La chute par-dessus bord et les éjections accidentelles sont aussi la conséquence de mauvaises pratiques d'utilisation telles que le fait de s'asseoir sur le dossier du siège ou sur le plat-bord à des vitesses de déjaugage, de rester debout à des vitesses de déjaugage, de s'asseoir sur des plates-formes de bateau de pêche élevées, de naviguer à des vitesses de déjaugage dans des eaux peu profondes ou comportant de nombreux obstacles, de relâcher le volant de direction ou la barre franche qui tire dans une direction, de boire de l'alcool ou de consommer des drogues ou d'effectuer des manœuvres risquées à haute vitesse.

GÉNÉRALITÉS

Le coupe-circuit d'urgence permet d'arrêter le moteur instantanément mais le bateau continue d'avancer pendant un certain temps, suivant la vitesse et l'angle du virage amorcé au moment de l'activation du dispositif. Le bateau n'effectuera cependant pas un cercle complet. Lorsque le bateau se déplace ainsi, il peut causer des blessures à quiconque se trouve sur sa trajectoire aussi graves que s'il était en prise.

Il est vivement recommandé d'informer les autres passagers des principes de démarrage et de fonctionnement du moteur au cas où une situation d'urgence se présenterait (par exemple si l'opérateur est éjecté accidentellement).

⚠ AVERTISSEMENT

Si l'opérateur tombe par dessus bord, les risques de blessures graves, voire mortelles, causées par le passage du bateau, peuvent être très sensiblement réduits par l'arrêt immédiat du moteur. Toujours connecter correctement les deux extrémités du coupe-circuit d'urgence à l'interrupteur et à l'opérateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Éviter les blessures graves, voire mortelles, causées par les forces de décélération résultant d'une activation accidentelle ou involontaire de l'interrupteur. L'opérateur du bateau ne doit jamais quitter son poste sans s'être d'abord déconnecté du coupe-circuit d'urgence.

Il est également possible que l'interrupteur soit activé accidentellement ou involontairement au cours du fonctionnement normal. Ceci pourrait exposer le bateau et ses occupants aux dangers potentiels suivants :

- Interruption soudaine du déplacement avant du bateau qui peut entraîner une projection vers l'avant des occupants, notamment de ceux qui se trouvent à la proue et qui risquent d'être éjectés par dessus bord et heurtés par l'embase ou l'hélice.
- Perte de puissance et de contrôle de la direction en cas de mer agitée, de courants forts ou de vents violents.
- Perte de contrôle lors de l'amarrage.

Protection des baigneurs

BATEAU EN MARCHÉ

Il est extrêmement difficile pour un nageur ou pour toute personne se tenant dans l'eau de se déplacer assez rapidement pour éviter un bateau allant dans sa direction, même à basse vitesse.



C'est pourquoi nous vous recommandons de ralentir et de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous naviguez dans une zone où des nageurs ou des baigneurs peuvent se trouver.

Lorsque le bateau se déplace par inertie, moteur débrayé, l'eau exerce toujours une force suffisante sur l'hélice pour la faire tourner. Même cette rotation au point mort peut causer des blessures graves.

GÉNÉRALITÉS

BATEAU À L'ARRÊT

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez immédiatement le moteur dès qu'un baigneur se trouve à proximité du bateau. Il risque en effet d'être gravement blessé par une hélice en rotation, un bateau en mouvement, ou un carter d'engrenage qui se déplace ou tout dispositif fixé sur le bateau ou le carter d'engrenage.

Passez au point mort et coupez le moteur avant de laisser vos passagers entrer dans l'eau ou nager près de votre bateau.

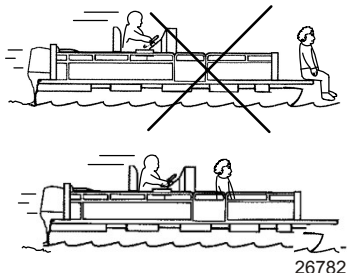
Message de sécurité des passagers – Bateaux à pont et à ponton

Chaque fois que le bateau se déplace, observer l'emplacement de tous les passagers. Veiller à ce qu'ils conservent leur place et ne s'assoient pas dans des sièges qui ne sont pas recommandés pour des vitesses supérieures au ralenti. Une réduction soudaine de la vitesse, à la suite, par exemple, d'un plongeon dans une grosse vague ou un sillage profond, d'une réduction brusque des gaz ou d'un virage inattendu, peuvent les projeter par-dessus bord. Une chute à l'avant du bateau, entre les deux pontons, les mettrait en contact avec l'embase.

BATEAUX À PONT AVANT OUVERT

Personne ne doit se tenir sur le pont devant le garde-corps lorsque le bateau est en mouvement. Veiller à ce que tous les passagers se tiennent derrière le garde-corps ou la lisse avant.

Les personnes qui se trouvent sur le pont avant peuvent être facilement projetées par-dessus bord et les personnes assises sur le pont avant, les jambes pendantes à l'extérieur, peuvent être entraînées dans l'eau par une vague.



⚠ AVERTISSEMENT

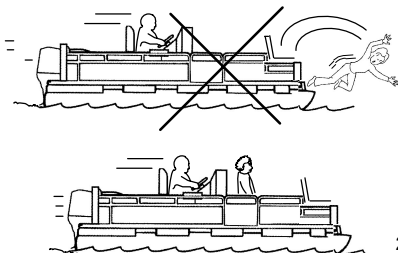
Éviter les blessures graves, voire mortelles, dues aux chutes par-dessus l'extrémité avant d'un bateau à ponton ou à plate-forme et à l'écrasement par le hors-bord. S'éloigner de l'extrémité avant du pont et rester assis lorsque le bateau est en mouvement.

BATEAUX AVEC FAUTEUILS DE PÊCHE SURÉLEVÉS SUR SOCLE, MONTÉS À L'AVANT

Ces fauteuils de pêche surélevés ne doivent pas être utilisés lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti ou à celle pour la pêche à la traîne. Les passagers doivent être assis dans les sièges désignés pour les vitesses plus rapides.

GÉNÉRALITÉS

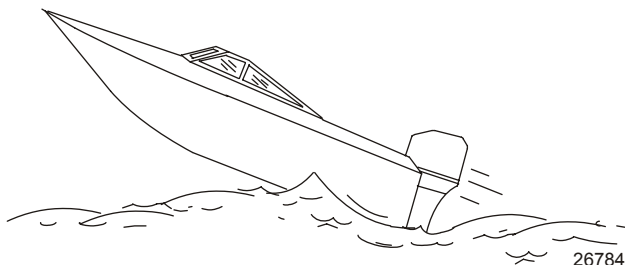
Toute décélération soudaine et inattendue du bateau peut entraîner la chute par-dessus bord des passagers qui se trouvent sur les sièges surélevés.



26783

Saut de vagues et de traînées de sillage

Il est normal d'avoir à traverser des vagues ou des traînées de sillage lorsque l'on conduit un bateau de plaisance. Quand cette manœuvre est exécutée avec suffisamment de vitesse pour que la coque du bateau se soulève partiellement ou totalement de l'eau, elle comporte alors des dangers, notamment lorsque la coque entre à nouveau en contact avec l'eau.



26784

Le changement de direction du bateau, au milieu du saut, est particulièrement dangereux, car il risque de virer brutalement à sa retombée dans l'eau. Un tel changement brusque de direction peut projeter les occupants hors de leurs sièges, ou même par-dessus bord.

▲ AVERTISSEMENT

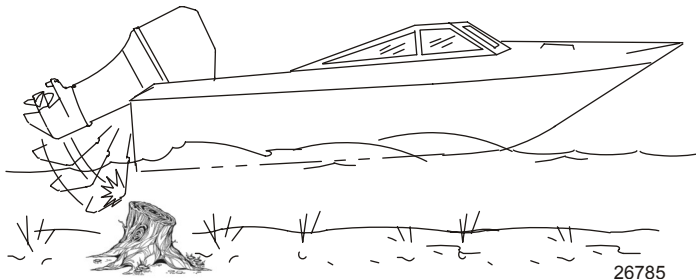
Pour éviter toute blessure grave, voire mortelle, due à une projection dans le bateau ou par-dessus bord lorsque ce dernier reprend contact avec le plan d'eau, gardez-vous, si possible, de sauter les vagues ou les traînées de sillage. Avertissez tous les passagers de se baisser et de se tenir fermement au bateau lorsque le bateau saute une vague ou une traînée de sillage.

Le saut de vagues ou de traînées de sillage peut comporter un autre danger moins courant. Si la proue de votre bateau pique suffisamment lorsque ce dernier est aéroporté, elle peut pénétrer sous l'eau et se trouver momentanément immergée. Le bateau exécute alors un arrêt presque instantané et ses occupants peuvent être projetés vers l'avant. Il risque aussi de virer brusquement d'un côté ou de l'autre.

GÉNÉRALITÉS

Impact avec des dangers immergés

Réduire la vitesse et faire preuve de prudence lors de la navigation dans des eaux peu profondes ou des zones où la présence de dangers immergés, qui pourraient être heurtés par le moteur hors-bord ou le fond du bateau, est suspectée. **La meilleure manière de réduire les risques de blessures ou de dégâts provoqués par un objet flottant ou immergé est de contrôler la vitesse du bateau. Dans de telles conditions, maintenir le bateau à une vitesse de déjaugage minimale de 24 à 40 km/h (15 à 25 mph).**



⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, de tout ou d'une partie du moteur hors-bord projeté(e) dans le bateau après avoir heurté un obstacle flottant ou immergé, maintenir une vitesse maximum ne dépassant pas la vitesse minimum de déjaugage.

Le fait de heurter un objet flottant ou immergé peut entraîner un nombre infini de situations. Certaines de ces situations peuvent provoquer les conséquences suivantes :

- Tout ou une partie du moteur hors-bord peut se détacher et être projeté(e) dans le bateau.
- Le bateau peut changer de cap soudainement. Un tel changement de direction brusque peut projeter les passagers hors de leur siège ou par-dessus bord.
- Une rapide réduction de vitesse. Les occupants peuvent être projetés vers l'avant, voire hors du bateau.
- Dégâts provoqués par des chocs au niveau du bateau et/ou du moteur hors bord.

Garder à l'esprit que la meilleure manière de réduire les risques d'accidents ou de dégâts matériels lors d'un impact est de contrôler la vitesse du bateau. Cette dernière doit être maintenue à une vitesse de déjaugage minimale lors de la navigation dans des eaux où les obstacles immergés sont fréquents.

Après avoir heurté un objet immergé, arrêter le moteur aussi vite que possible et examiner le moteur hors-bord afin de s'assurer qu'aucune pièce n'est desserrée ni cassée. En cas de dégâts évidents ou soupçonnés, rapporter le moteur à un revendeur agréé pour une inspection complète et une réparation, le cas échéant.

Le bateau doit aussi faire l'objet d'une vérification pour déterminer si la coque ou le tableau arrière ont été fracturés ou s'ils présentent des fuites.

Le fait d'utiliser un moteur hors-bord endommagé peut causer des dommages supplémentaires à d'autres pièces du moteur hors-bord ou affecter le contrôle du bateau. S'il est absolument nécessaire de continuer à l'utiliser, le faire uniquement fonctionner à des vitesses très réduites.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute perte de contrôle du bateau risque d'entraîner des blessures graves, voire mortelles. Une navigation prolongée avec des dommages importants causés par un impact peut causer une défaillance soudaine d'un composant du moteur hors-bord avec ou sans autre impact. Faire inspecter complètement le moteur hors-bord et faire procéder à toute réparation nécessaire.

GÉNÉRALITÉS

Consignes de sécurité concernant les moteurs hors-bord à barre franche

Le puits sec ou la partie située directement devant le moteur doivent être libres de tout occupant ou chargement lorsque le bateau est en mouvement. Si un objet immergé est heurté par le moteur, ce dernier peut se relever et blesser gravement toute personne qui se trouverait à proximité.

MODÈLES AVEC VIS À POIGNÉE :

Certains moteurs sont équipés d'un support de tableau arrière retenu par des vis à poignée. Seules, ces vis ne sont pas suffisantes pour retenir le moteur au tableau arrière correctement et sans risque. Pour être installé correctement, le moteur doit être boulonné au bateau sur le tableau arrière. Reportez-vous à la rubrique **Mise en place - Mise en place du moteur hors-bord** pour obtenir des informations plus détaillées sur la mise en place.

▲ AVERTISSEMENT

Évitez toute blessure grave, voire mortelle, qui pourrait survenir si le moteur venait à se détacher. Ne naviguez pas à une vitesse supérieure au ralenti si vous vous trouvez dans des eaux pouvant contenir des obstacles immergés et que le moteur n'est pas fixé correctement au tableau arrière.

Si un moteur mal fixé au tableau arrière venait à heurter un obstacle à la vitesse de déjaugeage, il pourrait se détacher et atterrir dans le bateau.

Émissions d'échappement

FAIRE ATTENTION À L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les fumées d'échappement de tous les moteurs à combustion interne produisent du monoxyde de carbone, qu'il s'agisse des moteurs marins hors-bord, à embase et en-bord, ou des générateurs qui alimentent les différents accessoires nautiques. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel inodore, incolore et insipide.

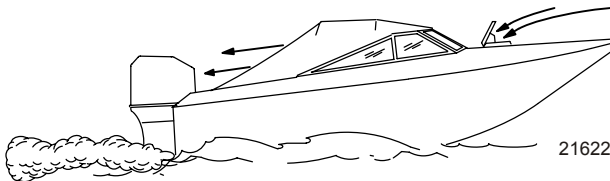
Les premiers symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone, à ne pas confondre avec le mal de mer ou un empoisonnement, comprennent des maux de tête, des vertiges, une somnolence et des nausées.

▲ AVERTISSEMENT

Éviter la combinaison d'un moteur en marche et d'une mauvaise ventilation. Une exposition prolongée au monoxyde de carbone en concentration suffisante peut entraîner la perte de conscience, des dommages au cerveau ou le décès.

BONNE VENTILATION

Aérer l'habitacle, ouvrir les rideaux latéraux ou les écoutilles avant pour évacuer les vapeurs.



Exemple de circulation suffisante d'air dans le bateau

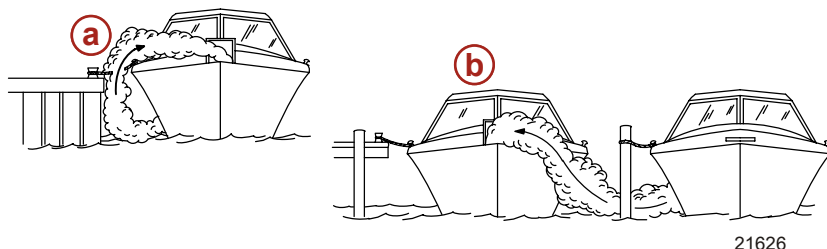
VENTILATION INSUFFISANTE

Dans certaines conditions de marche ou en présence de vents, du monoxyde de carbone peut s'accumuler dans des cabines ou des cockpits fermés ou bâchés dont l'aération est insuffisante. Installer un ou plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone dans le bateau.

GÉNÉRALITÉS

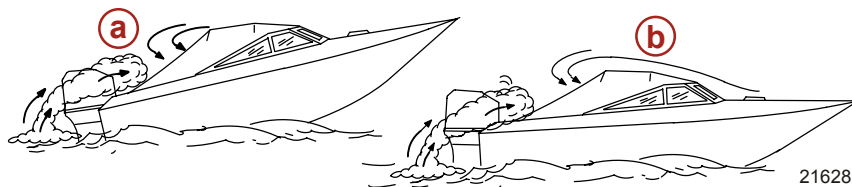
Dans de rares cas, par mer très calme, les nageurs et les passagers qui se trouvent sur le pont d'un bateau stationnaire dont le moteur tourne ou à proximité d'un moteur en marche, peuvent être exposés à un niveau dangereux de monoxyde de carbone.

LORSQUE LE BATEAU EST STATIONNAIRE



- a - Moteur en marche lorsque le bateau est amarré dans un endroit confiné.
- b - Amarrage à proximité d'un autre bateau dont le moteur tourne.

LORSQUE LE BATEAU SE DÉPLACE



- a - Angle de relevage de la proue trop élevé.
- b - Écuelles avant fermées.

Choix des accessoires du moteur hors-bord

Les accessoires de marque Mercury Precision ou Quicksilver ont été conçus et testés spécialement pour votre moteur hors-bord. Ces accessoires sont disponibles auprès des revendeurs Mercury Marine.

⚠ AVERTISSEMENT

Consultez votre concessionnaire avant toute installation d'accessoires. Un mauvais usage des accessoires recommandés ou l'installation d'accessoires incompatibles avec votre équipement peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.

Certains accessoires qui ne sont pas fabriqués ou vendus par Mercury Marine peuvent présenter des problèmes de sécurité si vous les utilisez avec votre moteur hors-bord. Procurez-vous les manuels d'installation, d'utilisation et d'entretien de tous les accessoires que vous choisissez et lisez-les attentivement.

Sécurité sur l'eau

Pour votre sécurité sur l'eau, renseignez-vous sur la réglementation et les restrictions relatives à la navigation, et n'oubliez pas les mesures de précaution ci-dessous.

Utilisez un gilet de sauvetage. Vous devez disposer d'un gilet de sauvetage homologué facilement accessible pour chaque personne à bord.

GÉNÉRALITÉS

Ne chargez pas votre bateau à l'excès. La plupart des bateaux sont classés et certifiés en fonction d'une capacité de charge (poids transporté) nominale maximale. Consultez la plaque de capacité de votre bateau. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

Procédez régulièrement à toutes les vérifications de sécurité et à tous les travaux d'entretien requis et veillez à faire effectuer les réparations nécessaires.

Prenez connaissance avec tous les règlements et lois nautiques applicables et respectez-les. Nous conseillons aux pilotes de suivre l'un des cours de navigation et de sécurité nautique proposés par diverses organisations telles que : 1. les auxiliaires des Garde-côtes, 2. les clubs nautiques, 3. la Croix Rouge et 4. la police maritime et des voies d'eau.

Veillez à ce que tous vos passagers soient bien assis. Ne laissez personne s'installer sur une partie quelconque du bateau non prévue à cet effet, par exemple les dossiers des sièges, les plats-bords, le tableau arrière, la proue, les ponts, les sièges de pêche surélevés ou tournants. De manière générale, interdisez tous les endroits d'où une personne pourrait tomber ou être projetée à l'eau en cas d'accélération brusque et inattendue, d'arrêt ou de mouvement soudains ou de perte de contrôle du bateau.

Ne naviguez jamais en état d'ivresse ou d'intoxication. Votre jugement et vos réflexes en souffriraient.

Formez d'autres personnes au pilotage du bateau. Montrez les manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation) à l'un des passagers au moins, au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire ou tomberait à l'eau.

Embarquement de passagers. Coupez le moteur lorsque vos passagers embarquent, débarquent ou se trouvent près de la poupe (arrière) du bateau (côté hélice). Passer au point mort ne suffit pas.

Soyez vigilant. Le pilote est tenu de rester en alerte en permanence, tant par la vue que par l'ouïe. Sa vision ne doit pas être obstruée, particulièrement dans la direction de marche du bateau. Il convient à cet effet d'écarter tout passager, matériel ou siège de pêche se trouvant dans le champ de vision du pilote lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti.

Ne suivez jamais directement un skieur : s'il tombe, vous risqueriez un accident grave. A 40 km/h (25 mi/h), par exemple, votre bateau ne met que 5 secondes à rattraper un skieur tombé à 61 mètres (200 pi) de vous.

Veillez aux skieurs tombés à l'eau. Si vous utilisez votre bateau pour le ski nautique ou des activités similaires, veillez à ce que le skieur, s'il est tombé, soit toujours du côté du pilote du bateau lorsque vous retournez le chercher. Gardez toujours le skieur tombé en vue et ne faites jamais marche arrière en sa direction ou en direction de toute personne à l'eau.

Signalez les accidents. En cas d'accident, déposez un constat auprès des autorités, conformément aux lois en vigueur.

Enregistrement du numéro de série

Il est important de noter le numéro de série et d'autres informations importantes pour référence ultérieure.

Inscrire le numéro de série du moteur comme indiqué (sur le carénage inférieur et le bloc-cylindres du moteur) dans l'espace ci-dessous. Ce numéro sera utile en cas de vol et permet d'identifier rapidement le type de produit.

Numéro de série :
Année modèle :
Désignation du modèle :
Année de fabrication :
Label de certification européenne (le cas échéant) :

Caractéristiques

MODÈLE	9,9 MH	9,9 EH
Longueur totale	869 mm (34.2 in.)	
Largeur totale	345 mm (13.6 in.)	

GÉNÉRALITÉS

MODÈLE		9,9 MH	9,9 EH
Hauteur totale		S = 1 067 mm (42.0 in.), L = 1 194 mm (47.0 in.), UL = 1 321 mm (52.0 in.)	
Hauteur du tableau arrière		S = 435 mm (17.1 in.), L = 562 mm (22.1 in.), UL = 689 mm (27.1 in.)	
Poids	S	41,0 kg (90.3 lb)	44,0 kg (97.0 lb)
	L	42,0 kg (92.6 in.)	45,0 kg (99.2 in.)
	UL	43,0 kg (94.8 in.)	46,0 kg (101.4 lb)
Sortie		7,3 kW	
Plage de fonctionnement maximum		4 500 – 5 300 tr/mn	
Nombre de cylindres		2	
Cylindrée		247 cm³	
Alésage x course		55 x 52 mm (2.1 x 2.0 in.)	
Système d'échappement		Échappement par le moyeu	
Circuit de graissage		Mélange essence et huile moteur	
Système de refroidissement		Contrôlé par thermostat	
Système de démarrage		Manuel	Électrique avec secours manuel
Allumage		Volant magnétique CDI (allumage à décharge de condensateur)	
Bougies		NGK B7HS-10/BR7HS-10 ou Champion L82C/RL82C (écartement de 1,0 mm/0.039 in.)	
Système de trim		Manuel, 6 positions	
Rapport du mélange d'huile moteur		Huile moteur 2 temps Mercury/Quicksilver 1 : Essence sans plomb 50	
Huile pour embase		Huile pour embase Mercury/Quicksilver API GL5, SAE n° 80–90, environ 370 ml	
Contenance du réservoir de carburant		25 l (6.6 US gal)	
Rapport de démultiplication		13:24	

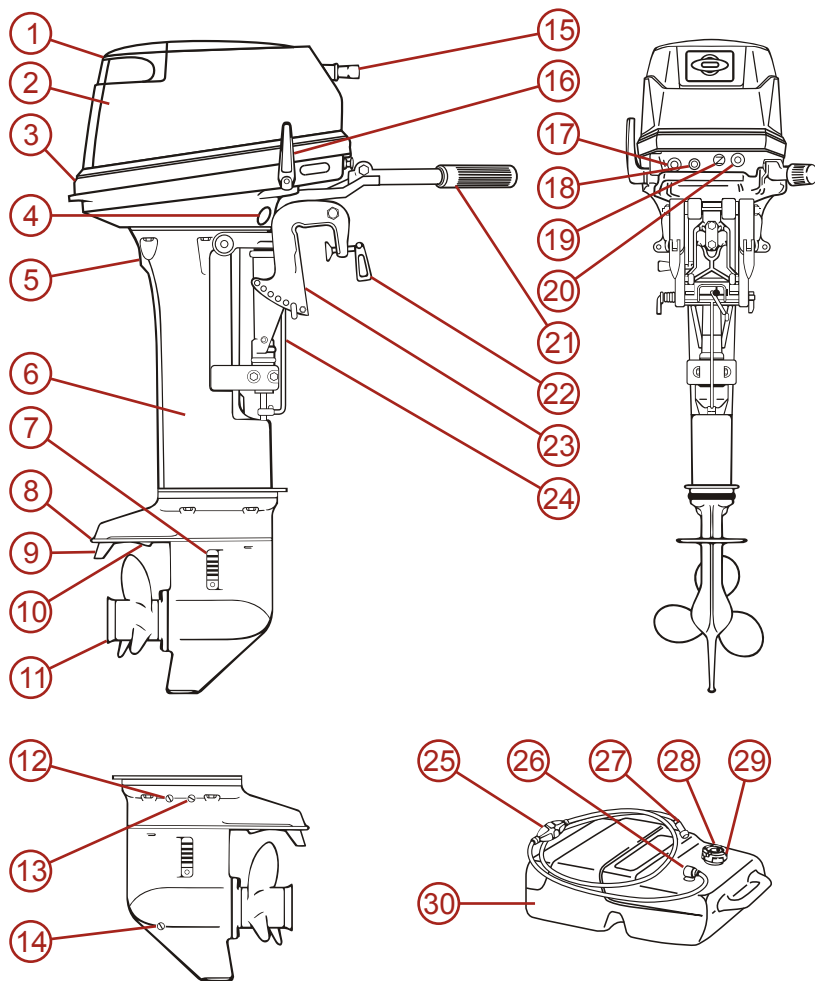
MODÈLE		15 MH	15 E	18 MH
Longueur totale		869 mm (34.2 in.)	565 mm (22.2 in.)	869 mm (34.2 in.)
Largeur totale		345 mm (13.6 in.)	290 mm (11.4 in.)	345 mm (13.6 in.)
Hauteur totale		S = 1 067 mm (42.0 in.), L = 1 194 mm (47.0 in.), UL = 1 321 mm (52.0 in.)		
Hauteur du tableau arrière		S = 435 mm (17.1 in.), L = 562 mm (22.1 in.), UL = 689 mm (27.1 in.)		
Poids	S	41,0 kg (90.3 lb)	44,0 kg (97.0 lb)	41,0 kg (90.3 in.)
	L	42,0 kg (92.6 lb)	45,0 kg (99.2 lb)	42,0 kg (92.6 lb)
	UL	43,0 kg (94.8 lb)	46,0 kg (101.4 lb)	43,0 kg (94.8 lb)
Sortie		11,0 kW		13,2 kW

GÉNÉRALITÉS

MODÈLE	15 MH	15 E	18 MH
Plage de fonctionnement maximum	5 200 – 5 800 tr/mn		
Nombre de cylindres	2		
Cylindrée	247 cm ³		294 cm ³
Alésage x course	55 x 52 mm (2.1 x 2.0 in.)		60 x 52 mm (2,3 x 2.0 in.)
Système d'échappement	Échappement par le moyeu		
Système de graissage	Mélange essence et huile moteur		
Système de refroidissement	Contrôlé par thermostat		
Système de démarrage	Manuel	Électrique avec secours manuel	Manuel
Allumage	Volant magnétique CDI (allumage à décharge de condensateur)		
Bougies	NGK B7HS-10/BR7HS-10 ou Champion L82C/RL82C (écartement d'électrodes de 1,0 mm/0.039 in.)		
Système de trim	Manuel, 6 positions		
Rapport du mélange d'huile moteur	Huile moteur 2 temps Mercury/Quicksilver 1 : Essence sans plomb 50		
Huile pour embase	Huile pour embase Mercury/Quicksilver API GL5, SAE n° 80-90, environ 370 ml		
Contenance du réservoir de carburant	25 l (6.6 US gal)		
Rapport de démultiplication	13:24		

GÉNÉRALITÉS

Identification des composants



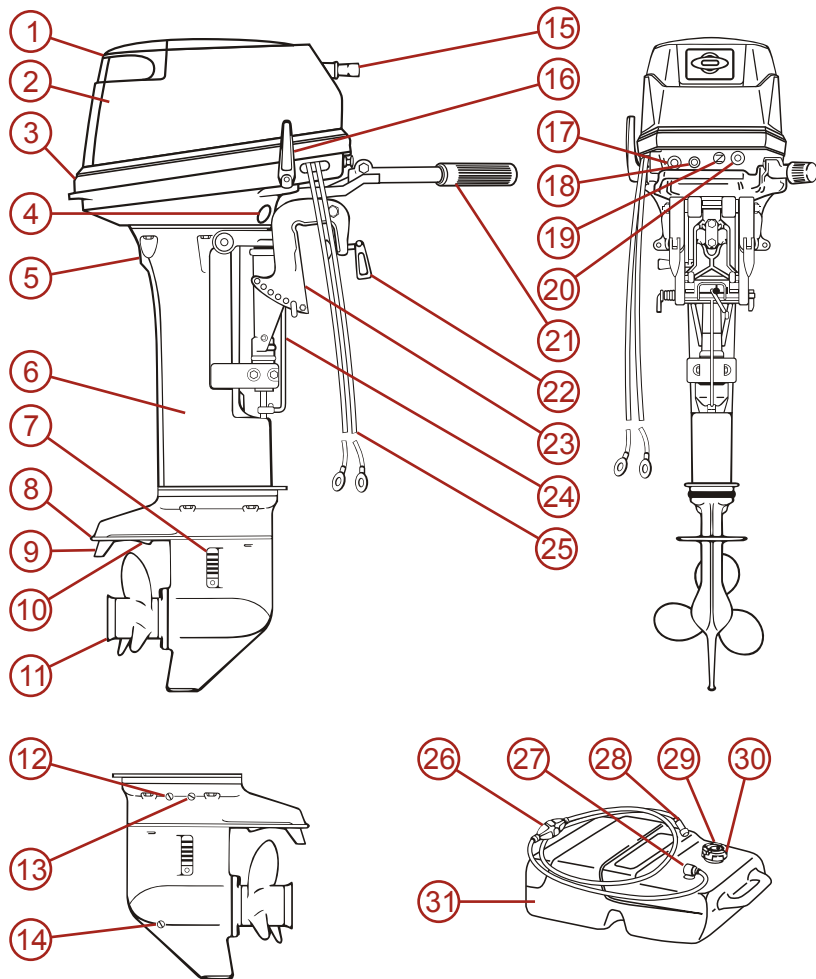
40465

GÉNÉRALITÉS

Modèles MH

- | | | | |
|-------------|---|-------------|-----------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 16 - | Levier d'inversion de marche |
| 2 - | Capot supérieur | 17 - | Interrupteur d'arrêt |
| 3 - | Carénage inférieur | 18 - | Bouton de commande de démarreur |
| 4 - | Levier de blocage en marche arrière | 19 - | Bouton de starter |
| 5 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 20 - | Raccord de tuyau de carburant |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 21 - | Poignée d'accélérateur |
| 7 - | Filtre à eau | 22 - | Vis de serrage |
| 8 - | Plaque anti-ventilation | 23 - | Bras de tableau arrière |
| 9 - | Anode/dérive | 24 - | Tige de poussée |
| 10 - | Prise d'eau de refroidissement secondaire | 25 - | Poire d'amorçage |
| 11 - | Hélice | 26 - | Coude de prise de carburant |
| 12 - | Bouchon de vidange d'huile (supérieur) | 27 - | Raccord de carburant |
| 13 - | Bouchon d'eau | 28 - | Bouchon de réservoir de carburant |
| 14 - | Bouchon de vidange d'huile (inférieur) | 29 - | Vis de purge d'air |
| 15 - | Poignée du démarreur | 30 - | Réservoir de carburant |

GÉNÉRALITÉS



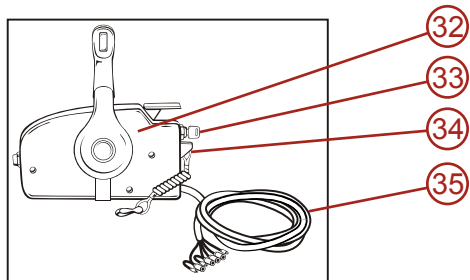
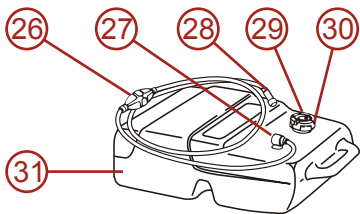
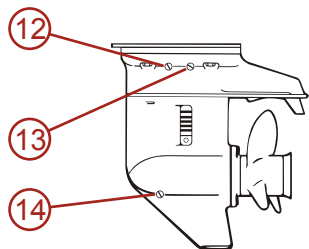
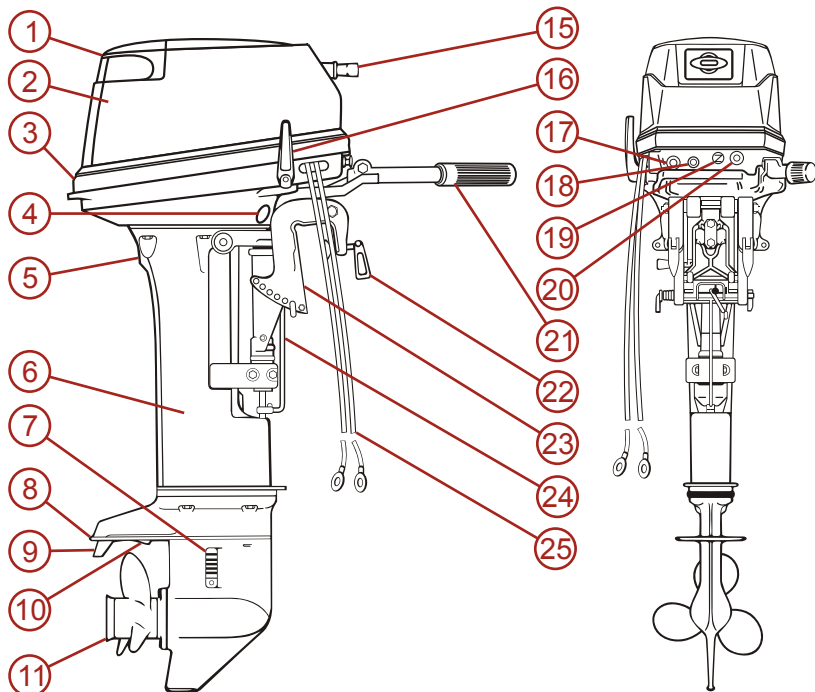
40466

GÉNÉRALITÉS

Modèles EH

- | | | | |
|-------------|---|-------------|-----------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 16 - | Levier d'inversion de marche |
| 2 - | Capot supérieur | 17 - | Interrupteur d'arrêt |
| 3 - | Carénage inférieur | 18 - | Bouton de commande de démarreur |
| 4 - | Levier de blocage en marche arrière | 19 - | Bouton de starter |
| 5 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 20 - | Raccord de tuyau de carburant |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 21 - | Poignée d'accélérateur |
| 7 - | Filtre à eau | 22 - | Vis de serrage |
| 8 - | Plaque anti-ventilation | 23 - | Bras de tableau arrière |
| 9 - | Anode/dérive | 24 - | Tige de poussée |
| 10 - | Prise d'eau de refroidissement secondaire | 25 - | Câbles de batterie |
| 11 - | Hélice | 26 - | Poire d'amorçage |
| 12 - | Bouchon de vidange d'huile (supérieur) | 27 - | Coude de prise de carburant |
| 13 - | Bouchon d'eau | 28 - | Raccord de carburant |
| 14 - | Bouchon de vidange d'huile (inférieur) | 29 - | Bouchon de réservoir de carburant |
| 15 - | Poignée du démarreur | 30 - | Vis de purge d'air |
| | | 31 - | Réservoir de carburant |

GÉNÉRALITÉS



40467

GÉNÉRALITÉS

Modèles E

- | | | | |
|-------------|---|-------------|-----------------------------------|
| 1 - | Poignée de relevage | 18 - | Bouton de commande de démarreur |
| 2 - | Capot supérieur | 19 - | Bouton de starter |
| 3 - | Carénage inférieur | 20 - | Raccord de tuyau de carburant |
| 4 - | Levier de blocage en marche arrière | 21 - | Poignée d'accélérateur |
| 5 - | Orifice indicateur de la pompe à eau | 22 - | Vis de serrage |
| 6 - | Carter d'arbre moteur | 23 - | Bras de tableau arrière |
| 7 - | Filtre à eau | 24 - | Tige de poussée |
| 8 - | Plaque anti-ventilation | 25 - | Câbles de batterie |
| 9 - | Anode/dérive | 26 - | Poire d'amorçage |
| 10 - | Prise d'eau de refroidissement secondaire | 27 - | Coude de prise de carburant |
| 11 - | Hélice | 28 - | Raccord de carburant |
| 12 - | Bouchon de vidange d'huile (supérieur) | 29 - | Bouchon de réservoir de carburant |
| 13 - | Bouchon d'eau | 30 - | Vis de purge d'air |
| 14 - | Bouchon de vidange d'huile (inférieur) | 31 - | Réservoir de carburant |
| 15 - | Poignée du démarreur | 32 - | Boîtier de commande à distance |
| 16 - | Levier d'inversion de marche | 33 - | Interrupteur principal |
| 17 - | Interrupteur d'arrêt (en option) | 34 - | Coupe-circuit d'urgence |
| | | 35 - | Faisceau |

INSTALLATION

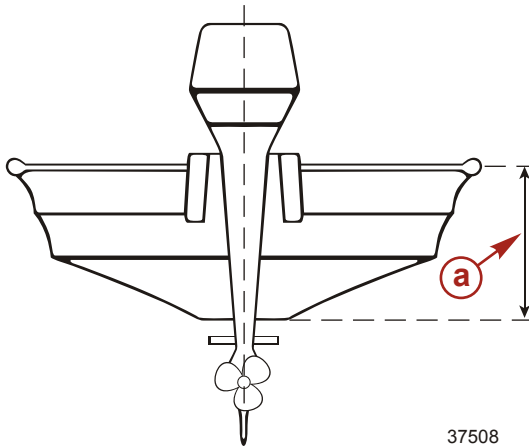
Installation du moteur hors-bord

REMARQUE : Si le moteur hors-bord est un modèle à démarrage électrique à commande à distance, suivre les instructions du manuel d'installation (fourni avec le moteur hors-bord) pour l'installation des câbles de direction à distance, de l'inversion de marche et de l'accélérateur et du faisceau de fils de la commande à distance.

INSTALLATION DU MOTEUR HORS-BORD SUR LE TABLEAU ARRIÈRE

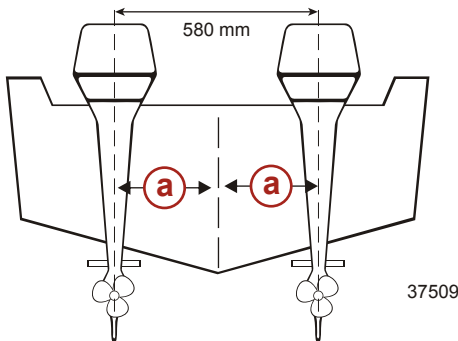
IMPORTANT : La plupart des bateaux sont classés et certifiés selon leur puissance maximale qui est indiquée sur les plaques de certification des bateaux. Ne pas équiper le bateau d'un moteur hors-bord dont la puissance dépasse cette limite. En cas de doute, contacter un revendeur. Ne faire fonctionner le moteur que si celui-ci a été fermement fixé sur le bateau, conformément aux instructions ci-dessous.

1. **Moteur unique :** Placer le moteur hors-bord au centre du tableau arrière. Le monter à l'aide d'un coussin ou d'une plaque de rembourrage.



a - Tableau arrière du bateau

2. **Moteurs jumelés :** Placer les moteurs hors-bord en les espaçant d'environ 580 mm (22.8 in.), en mesurant à partir de l'axe de chaque moteur, et à une distance égale (a) du centre du tableau arrière.



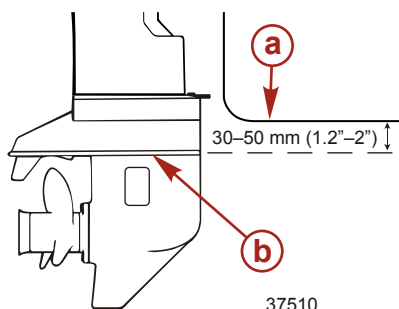
a - Distance égale à partir du centre

3. **Ajustement sur le tableau arrière :** S'assurer que la plaque anti-ventilation du moteur hors-bord est immergée en cours de navigation à pleins gaz. Si la condition ci-dessus ne peut pas être remplie en raison de la forme de la carène du bateau, consulter le revendeur local.

IMPORTANT : Si la plaque anti-ventilation se trouve à un niveau plus haut que la carène du bateau, une surchauffe peut se produire à cause d'un manque d'écoulement d'eau dans les systèmes de refroidissement.

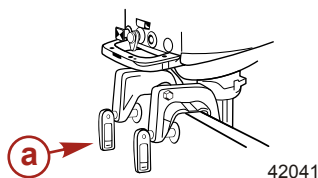
INSTALLATION

4. Le dégagement entre la plaque anti-ventilation du moteur et la carène du bateau doit être compris entre 30 et 50 mm (1.2 et 2 in.). Si la différence de hauteur dépasse 50 mm (22 in.), cela peut réduire les performances en puissance du moteur en raison de l'augmentation de la force de résistance de l'eau sur l'embase du moteur.



- a - Carène
- b - Plaque anti-ventilation

5. Fixer le moteur hors-bord en perçant deux trous de 7,9 mm (5/16 in.) dans le tableau arrière en utilisant les trous des brides du tableau arrière comme gabarit. Le fixer au moyen de deux boulons, de rondelles plates et d'écrous de blocage. L'utilisation de vis d'étrier de presse seules est insuffisante pour fixer correctement et en toute sécurité le moteur hors-bord au tableau arrière. Appliquer du mastic d'étanchéité hydrofuge pour bateau dans les trous et autour des boulons pour étanchéifier l'installation.



- a - Vis d'étrier de presse

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait de ne pas correctement fixer le moteur hors-bord peut provoquer la projection du moteur hors du tableau arrière du bateau et causer des dommages aux biens, des blessures graves, voire mortelles. Avant toute utilisation, installer correctement le moteur hors-bord à l'aide de la visserie de montage requise. Ne pas accélérer au-delà du ralenti dans des eaux pouvant contenir des obstacles immergés si le moteur hors-bord n'est pas correctement fixé au tableau arrière.

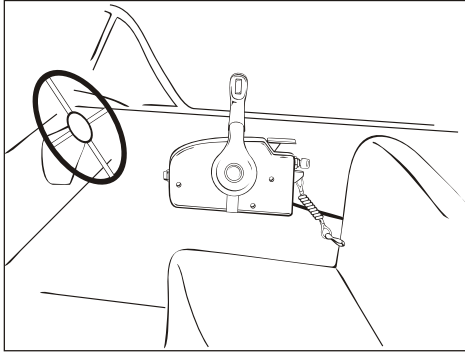
Installation des dispositifs de commande à distance

Il est conseillé de consulter le revendeur pour l'installation et le réglage du dispositif de commande à distance.

1. **Installation des câbles de la commande à distance (côté boîtier) :** Suivre la fiche d'instructions accompagnant le boîtier de commande à distance.

INSTALLATION

2. **Installation du boîtier de commande à distance** : Suivre la fiche d'instructions accompagnant le boîtier de commande à distance.

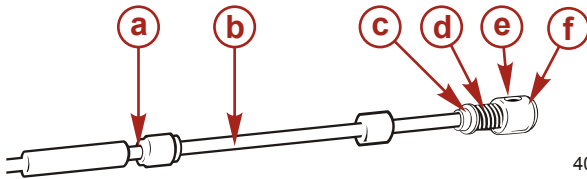


37529

3. Installer le câble de la commande à distance (côté moteur) et le faisceau (faisceau de fils).

a. **Installation d'un guide de câble d'accélérateur et de câble d'inversion de marche :**

- **Côté accélérateur** : Attacher l'adaptateur du câble d'accélérateur à l'extrémité du câble et le fixer avec l'écrou.

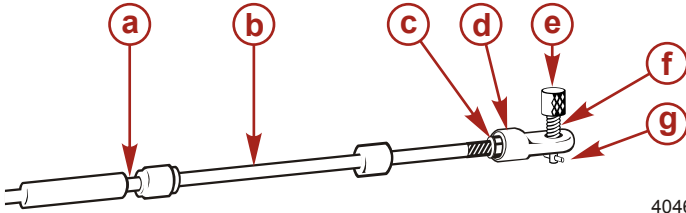


40468

- a- Gorge extérieure du câble
- b- Câble d'accélérateur
- c- Écrou
- d- Ressort
- e- Adaptateur du câble d'accélérateur
- f- Porte-rotule

INSTALLATION

- **Côté inversion de marche :** Attacher l'adaptateur du câble de l'inversion de marche à l'extrémité du câble et le fixer avec l'écrou.



40469

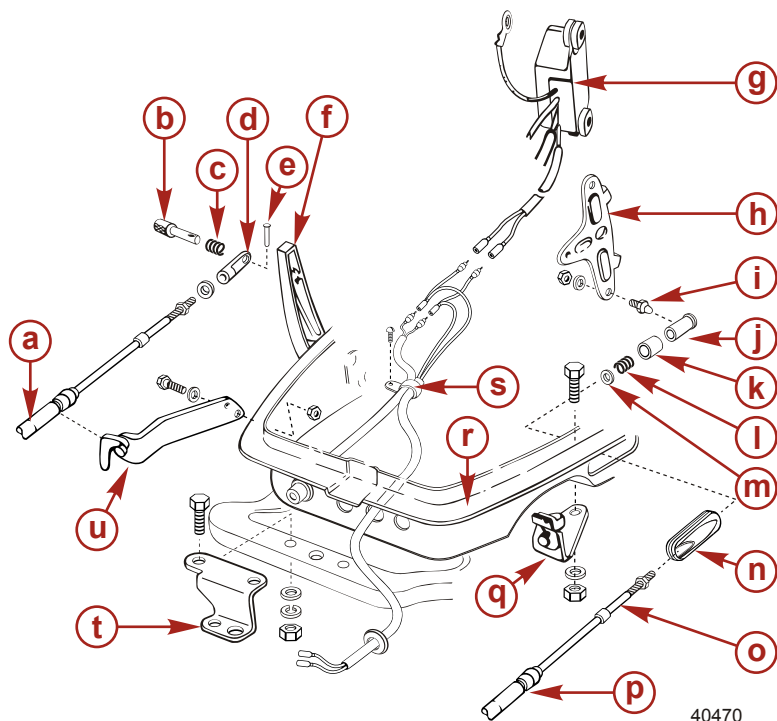
- a -** Gorge extérieure du câble
- b -** Câble d'inversion de marche
- c -** Écrou
- d -** Adaptateur du câble d'inversion de marche
- e -** Axe de verrouillage
- f -** Ressort
- g -** Goupille ressort

b. Installation du câble de la commande à distance sur le moteur :

- **Côté accélérateur :** Placer le câble d'accélérateur dans l'attache de câble et raccorder l'adaptateur du câble d'accélérateur au joint à rotule du bras d'avance.

INSTALLATION

- **Côté inversion de marche** : Placer le câble d'inversion de marche dans l'attache de câble, insérer l'axe de verrouillage dans l'orifice de raccordement du levier d'inversion de marche et la tourner de 90° pour la verrouiller.



40470

- a** - Câble du côté inversion de marche
- b** - Goupille fendue
- c** - Ressort
- d** - Adaptateur du câble d'inversion de marche
- e** - Goupille ressort
- f** - Levier d'inversion de marche
- g** - CDU
- h** - Bras d'avance
- i** - Joint à rotule
- j** - Porte-rotule
- k** - Adaptateur du câble d'accélérateur
- l** - Ressort
- m** - Rondelle
- n** - Le passe-fils est installé dans le carénage inférieur
- o** - Câble du côté accélérateur
- p** - Gorge extérieure du câble
- q** - Attache de câble
- r** - Carénage inférieur
- s** - Collier

INSTALLATION

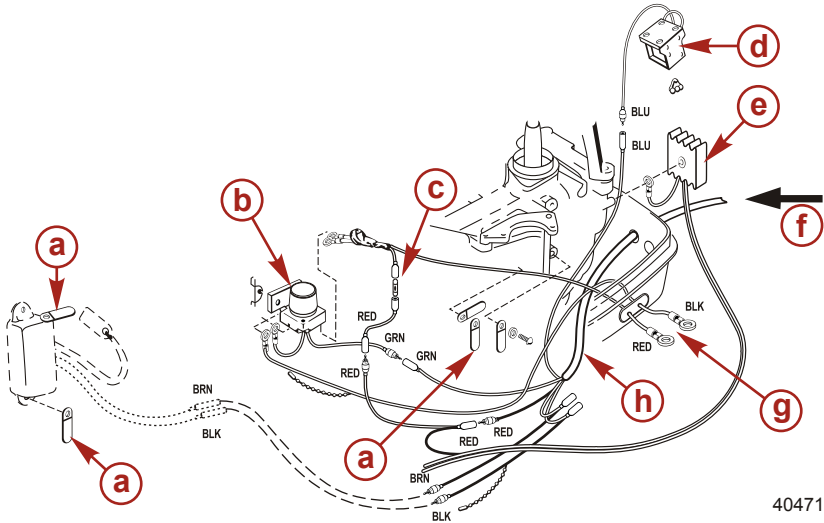
- t- Plaque d'ancrage de direction
- u- Attache du câble d'inversion de marche

REMARQUE : Placer le levier de commande au point mort (N) et le levier de réchauffage au point mort en position complètement fermée.

REMARQUE : Confirmer que l'inversion de marche côté moteur est en prise lors du passage du levier de commande du boîtier de commande à distance à sa première position en Marche avant (F) ou Marche arrière (R), environ 32°, et que le papillon du carburateur est complètement ouvert quand le levier est déplacé au-delà. Confirmer que le papillon du carburateur est complètement fermé quand le levier de commande est mis au Point mort (N). Si ce n'est pas le cas, régler la position du porte-rotule.

c. Branchement des faisceaux électriques

- Faire passer le faisceau de fils depuis le boîtier de commande à distance par l'orifice du carénage inférieur et raccorder les bornes électriques.
- Fixer le faisceau de fils avec le collier, conformément au schéma ci-dessous.



- a- Collier
- b- Solénoïde du démarreur
- c- Câble de fusible
- d- Solénoïde du starter
- e- Redresseur
- f- Depuis le boîtier de commande à distance
- g- Câble de batterie
- h- Faisceau de fils

Abréviations des codes de couleur des fils

Abréviations des codes de couleur			
BLK	Noir	BLU	Bleu
BRN	Marron	GRY	Gris

INSTALLATION

Abréviations des codes de couleur				
GRN	Vert		ORN ou ORG	Orange
PNK	Rose		PPL ou PUR	Violet
RED	Rouge		TAN	Beige
WHT	Blanc		YEL	Jaune
LT ou LIT	Clair		DK ou DRK	Foncé

Installation de la batterie

MONTAGE DE LA BATTERIE

Suivre attentivement les instructions du fabricant de la batterie. Monter la batterie dans un endroit à l'abri des embruns en la fixant fermement à la coque.

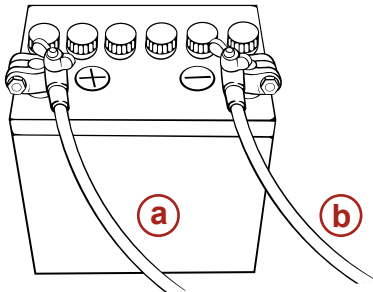
REMARQUE : Sur les moteurs hors-bords à démarrage électrique, les câbles de batterie doivent rester branchés à une batterie lorsque le moteur tourne, même en cas de démarrage manuel, pour ne pas endommager le système de charge.

CONNEXIONS DE BATTERIE

Brancher un câble rouge sur la borne positive (+) de la batterie en premier et un câble noir sur la borne négative (-) de la batterie. Placer un capuchon rouge sur la borne positive. Lors du débranchement des câbles de batterie, s'assurer de déconnecter le câble noir en premier et ensuite le câble rouge.

Capacité de batterie requise : Batterie de 12 V avec une capacité recommandée de 40 Ah ou plus.

- Les câbles de batterie doivent être suffisamment long pour ne pas gêner l'utilisation de la direction.
- Les câbles de batterie doivent être correctement acheminés et protégés contre tout risque d'endommagement du fait de l'utilisation de la direction.
- En cas de mauvaise connexion des câbles, le démarreur risque de ne pas se lancer.
- Les coses des câbles de la batterie doivent être propres, bien serrées et correctement installées. Positif sur positif et négatif sur négatif.
- La batterie doit être complètement chargée avant de faire tourner le moteur.



- a - Câble rouge (+)
- b - Câble noir (-)

37712

IMPORTANT : Suivre les instructions ci-après :

- De l'hydrogène se dégage lors de la charge de la batterie. Pendant la charge, conserver la batterie dans un endroit bien ventilé. Retirer la batterie du bateau afin d'éviter d'endommager la coque et l'intérieur. Tenir la batterie à l'écart des étincelles, de cigarettes et d'autres sources d'ignition lors de sa charge, afin d'éviter tout risque d'explosion de batterie.
- Le liquide de la batterie (l'électrolyte) contient de l'acide sulfurique. En cas de projection d'électrolyte sur la peau ou les vêtements, laver à grande eau et consulter un médecin. Toujours utiliser des lunettes de protection et des gants en caoutchouc pour manipuler la batterie.

INSTALLATION

Choix de l'hélice

L'hélice fournie avec le moteur hors-bord assure les meilleures performances globales dans des conditions de fonctionnement normales.

L'hélice doit être sélectionnée pour que le régime moteur lors de la navigation à pleins gaz s'inscrive dans la plage recommandée.

Modèle	Plage de régime à pleins gaz
9.9	4 500 – 5 300 tr/mn
15/18	5 200 – 5 800 tr/mn

Si des conditions changeantes (temps plus chaud et plus humide, utilisation à des altitudes supérieures, charge du plus élevée du bateau ou carène/carter d'embase sales) entraînent la baisse du régime en dessous de la plage recommandée, un changement d'hélice ou un nettoyage peuvent s'avérer nécessaires pour maintenir le niveau optimal des performances et assurer la durabilité du moteur hors-bord.

Vérifier le régime à pleins gaz à l'aide d'un compte-tours précis, le moteur étant en position de trim sorti correspondant à un point de direction neutre (effort de direction uniforme dans les deux directions) sans provoquer le détachement de l'hélice.

TABLEAU DES HÉLICES

Une hélice doit être sélectionnée pour que le régime à pleins gaz lors de la navigation s'inscrive dans la plage recommandée. Voir **Accessoires – Tableau des hélices** dans ce manuel.

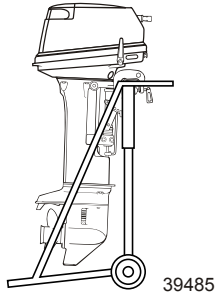
TRANSPORT

Dépose du moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Déconnecter le raccord de carburant, le câble de commande à distance, les câbles de batterie, les boulons de fixation du support, etc. du moteur.
3. Retirer le moteur de la coque et vidanger toute l'eau du carter d'embase. S'assurer de maintenir le moteur plus haut que l'hélice quand le moteur est transporté.

Transport du moteur

S'assurer de maintenir le moteur à la verticale lors de son transport.



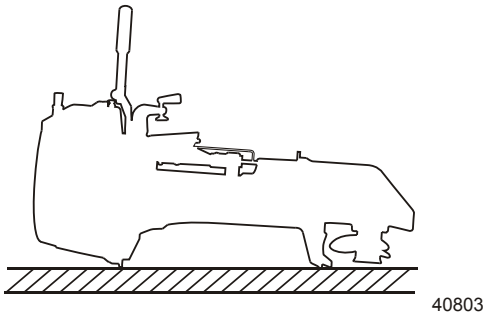
REMARQUE : Si le moteur est transporté à l'horizontale, maintenir la tête motrice à un niveau plus haut que l'hélice.

IMPORTANT : Faire attention au risque d'explosion. De l'essence renversée et vaporisée peut s'enflammer facilement et exploser. S'assurer de vidanger complètement l'essence des carburateurs avant le transport du moteur. Essuyer l'essence déversée avec un chiffon.

Entreposage du moteur

Maintenir le moteur à la verticale lors de son entreposage.

REMARQUE : Si le moteur est entreposé à l'horizontale, le poser sur le sol avec les poignées vers le haut.

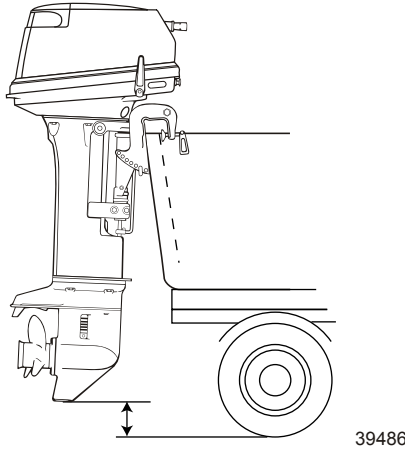


Remorquage du bateau/moteur hors-bord

Abaisser complètement le moteur hors-bord en position verticale (fonctionnement normal) lorsque le bateau est remorqué.

TRANSPORT

REMARQUE : Le remorquage en position inclinée peut endommager le moteur, le bateau, etc. Si le remorquage avec le moteur complètement abaissé n'est pas possible (la dérive de l'embase est trop proche de la route en position verticale), fixer fermement le moteur en position inclinée à l'aide d'un dispositif comme une barre de protection du tableau arrière.



Mettre le moteur hors-bord en marche avant. Ceci empêche l'hélice de tourner librement.

Si la garde au sol est insuffisante, relever le moteur hors-bord à l'aide d'un dispositif de support du moteur. Suivre les recommandations du revendeur local. Une garde au sol supplémentaire peut être nécessaire pour la traversée des voies ferrées, les allées de garage et en prévision des rebonds auxquels la remorque peut-être soumise.

IMPORTANT : Les dispositifs de verrouillage de relevage et de navigation en eaux peu profondes (modèles à barre franche) du moteur hors-bord ne sont pas conçus pour supporter ce dernier en position inclinée lors du remorquage du bateau.

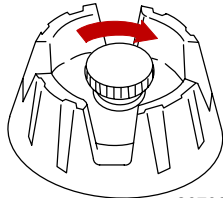
Transport des réservoirs de carburant portatifs

▲ AVERTISSEMENT

Évitez de provoquer un incendie ou une explosion pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles. Suivez les recommandations concernant le transport des réservoirs portatifs. Transportez le réservoir portatif dans un local bien aéré, à distance de toute flamme nue ou de toute étincelle.

RÉSERVOIR DE CARBURANT À VENTILATION MANUELLE

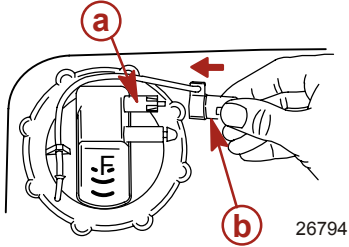
1. Fermez le bouchon de ventilation du réservoir de carburant lorsque vous transportez le réservoir, pour éviter que le carburant ou les vapeurs ne s'échappent du réservoir.



TRANSPORT

RESERVOIR DE CARBURANT À VENTILATION AUTOMATIQUE

1. Débranchez le tuyau d'alimentation à distance du carburant du réservoir. Le bouchon de ventilation sera ainsi fermé, empêchant le carburant et les vapeurs de s'échapper du réservoir.
2. Installez le capuchon protecteur sur la tige du raccord du tuyau de carburant. La tige du raccord sera ainsi protégée et ne pourra être enfoncée, évitant au carburant et aux vapeurs de s'échapper.



- a - Tige de raccord
- b - Capuchon protecteur

CARBURANT ET HUILE

Recommandations relatives au carburant

IMPORTANT : L'utilisation d'une essence incorrecte peut endommager le moteur. De tels dommages sont considérés comme résultant d'une utilisation incorrecte et, en conséquence, ne sont pas couverts par la garantie limitée.

CLASSIFICATION D'ESSENCE

Les moteurs Mercury Marine fonctionnent de façon satisfaisante lorsqu'ils sont alimentés avec une essence sans plomb de grande marque conforme aux spécifications suivantes :

États-Unis et Canada - carburant ayant un indice d'octane $[(R + M)/2]$ affiché à la pompe d'au moins 87. Le supercarburant [indice d'octane $(R + M)/2$ de 92] est également acceptable. Ne pas utiliser d'essence au plomb.

En dehors des États-Unis et du Canada - carburant ayant un indice d'octane affiché à la pompe d'au moins 90 IOR. Le supercarburant (indice d'octane IOR 98) est également acceptable. Si aucune essence sans plomb n'est disponible, utiliser de l'essence au plomb d'une grande marque.

UTILISATION D'ESSENCES REFORMULÉES (OXYGÉNÉES) (ÉTATS-UNIS UNIQUEMENT)

Ce type d'essence est requis dans certaines régions des États-Unis. Les deux types de composés oxygénés utilisés dans ces carburants sont l'alcool (éthanol) ou l'éther (MTBE ou ETBE). Si l'éthanol est le composé oxygéné utilisé dans la région considérée, voir **Essences contenant de l'alcool**.

Ces essences reformulées peuvent être utilisées dans les moteurs Mercury Marine.

ESSENCES CONTENANT DE L'ALCOOL

Si l'essence utilisée dans la région concernée contient du méthanol (alcool méthylique) ou de l'éthanol (alcool éthylique), certains effets néfastes peuvent survenir. Ces effets sont encore plus néfastes avec le méthanol. L'augmentation du pourcentage d'alcool dans le carburant peut également aggraver ces effets.

Certains de ces effets néfastes sont causés par la capacité de l'alcool contenu dans l'essence à absorber l'humidité contenue dans l'air, entraînant la séparation de l'eau et de l'alcool de l'essence du réservoir de carburant.

Les composants du circuit de carburant du moteur Mercury Marine peuvent supporter un maximum de 10 % d'alcool dans l'essence. La résistance maximale du circuit d'alimentation en carburant du bateau n'est pas connue. Contacter le constructeur du bateau pour obtenir des recommandations spécifiques sur les composants du circuit de carburant du bateau (réservoirs de carburant, tuyauteries d'essence et raccords).

Les essences contenant de l'alcool peuvent accélérer :

- la corrosion des pièces métalliques ;
- la détérioration de pièces en plastique ou en caoutchouc ;
- la perméation de carburant par la tuyauterie d'essence en caoutchouc ;
- des problèmes affectant le démarrage, le ralenti et d'autres performances du moteur.
- Ne pas utiliser d'essence contenant plus de 10 % d'éthanol ou plus de 5 % de méthanol.
- Les dommages résultant de l'utilisation d'essences contenant de l'alcool, de l'acétone ou du benzène ne sont pas couverts par la garantie limitée.

AVERTISSEMENT

Une fuite de carburant constitue un risque d'incendie ou d'explosion susceptible de causer des blessures graves, voire mortelles. Inspecter périodiquement les composants du circuit de carburant pour tout signe de fuite, de ramollissement, de durcissement, de boursoufflement ou de corrosion, particulièrement après un entreposage. Tout signe de fuite ou de détérioration exige un remplacement avant la remise en service du moteur.

À cause des effets néfastes de l'alcool contenu dans l'essence, il est recommandé de n'utiliser que de l'essence sans alcool, quand cela est possible. Si le seul carburant disponible contient de l'alcool ou si la présence de ce dernier n'est pas indiquée, il est nécessaire d'inspecter le circuit de carburant plus fréquemment pour rechercher toute fuite ou anomalie.

CARBURANT ET HUILE

IMPORTANT : Lorsque le moteur Mercury Marine fonctionne avec de l'essence contenant de l'alcool, éviter de laisser de l'essence dans le réservoir de carburant pendant des périodes prolongées. Les périodes d'entreposage prolongées, courantes dans le cas des bateaux, créent des problèmes particuliers. Dans le cas des voitures, les carburants contenant de l'alcool sont généralement consommés avant de pouvoir absorber suffisamment d'humidité pour poser des problèmes, mais les bateaux sont souvent entreposés pendant des durées suffisantes pour que la démixtion se produise. En outre, une corrosion interne risque de se produire en cours d'entreposage si l'alcool a éliminé les pellicules protectrices d'huile des organes internes.

Huiles recommandées

Huile recommandée	Huile moteur hors-bord 2 temps TC-W3 Premium
-------------------	--

IMPORTANT : L'huile doit être une huile pour moteur 2 temps certifié TC-W3 par la NMMA.

L'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium TC-W3 est recommandée pour ce moteur. Pour une meilleure protection et lubrification, il est recommandé d'utiliser de l'huile pour moteur 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium Plus TC-W3. Si l'huile Mercury ou Quicksilver n'est pas disponible, la remplacer par une huile pour moteur hors-bord 2 temps de marque différente TC-W3 certifiée par la NMMA. Le moteur peut être gravement endommagé par une huile de qualité inférieure.

Mélange de carburant et d'huile

Utiliser un mélange huile/essence à 1:25 pour faire le premier plein de carburant.

Une fois le mélange de carburant pour rodage épuisé, utiliser un mélange huile/essence à 1:50. Voir le tableau (ci-après) pour les rapports de mélange.

TABLEAU DES RAPPORTS DE MÉLANGE HUILE/ESSENCE

TABLEAU DES RAPPORTS DE MÉLANGE ESSENCE/HUILE			
Rapport huile/essence	3,8 litres (1 US gal) essence	11,5 litres (3 US gal) essence	23 litres (6 US gal) essence
1:25	148 ml (5 fl oz) huile	473 ml (16 fl oz) huile	946 ml (32 fl oz) huile
1:50	89 ml (3 fl oz) huile	237 ml (8 fl oz) huile	473 ml (16 fl oz) huile

PROCÉDURE DE MÉLANGE

Verser la quantité d'huile totale nécessaire avec un gallon d'essence dans un récipient homologué. Agiter jusqu'à obtenir un mélange complet. Ajouter le reste d'essence et agiter le récipient pour assurer le mélange.

Rodage du moteur

MÉLANGE DE CARBURANT POUR RODAGE DU MOTEUR

Utiliser un mélange huile/essence à 1:25 pour faire le premier plein de carburant.

PROCÉDURE DE RODAGE DU MOTEUR

Voir **Fonctionnement – Procédure de rodage du moteur** pour la procédure de rodage correcte.

CARBURANT ET HUILE

Remplissage du réservoir de carburant

AVERTISSEMENT

Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent causer un incendie ou une explosion d'essence. Toujours arrêter le moteur, ne pas fumer et éviter toute présence de flammes nues ou d'étincelles lors du remplissage des réservoirs de carburant.

Remplir les réservoirs à l'extérieur, à distance de toute chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Toujours arrêter le moteur avant de remplir les réservoirs.

Ne jamais les remplir complètement. Laisser environ 10 % du volume non rempli. Le carburant se dilate lorsque sa température augmente et peut fuir sous pression si le réservoir est complètement rempli.

REPLISSAGE DES RÉSERVOIRS DE CARBURANT PERMANENTS

Verser lentement la quantité d'huile nécessaire, en même temps que le réservoir d'essence se remplit.

REPLISSAGE DES RÉSERVOIRS DE CARBURANT PORTATIFS

Retirer les réservoirs de carburant portatifs du bateau pour les remplir.

Verser la quantité d'huile totale nécessaire avec environ 3,7 l d'essence dans le réservoir. Bien mélanger, puis verser le reste de l'essence.

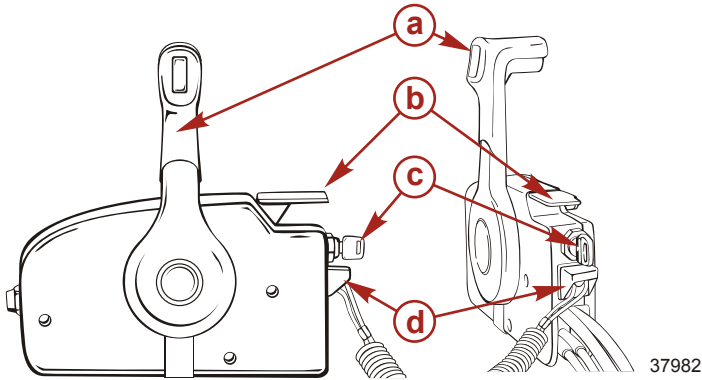
PLACEMENT DU RÉSERVOIR DE CARBURANT PORTATIF DANS LE BATEAU

Placer le réservoir de carburant dans le bateau de sorte que l'évent soit plus haut que le niveau de carburant pour des conditions de fonctionnement normales du bateau.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

Caractéristiques de la commande à distance

Le bateau peut être équipé de la commande à distance illustrée. Dans le cas contraire, demander au revendeur de décrire les fonctions et les modes de fonctionnement de la commande à distance.



- a - Poignée de commande à distance
- b - Levier spécial d'accélérateur
- c - Contacteur d'allumage à clé
- d - Coupe-circuit d'urgence

Relevage et abaissement

FONCTIONNEMENT DE BASE DU SYSTÈME DE RELEVAGE

La fonction de relevage permet au pilote d'incliner le moteur hors-bord à un plus grand angle en eaux peu profondes, ou d'incliner le moteur en position de relevage maximum.

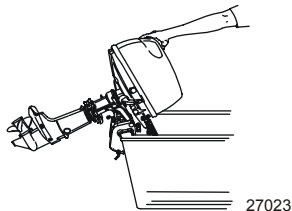
Lors du fonctionnement du moteur hors-bord, laisser le levier de relevage en position déverrouillée. Ceci permet au moteur hors-bord de revenir en position de marche s'il heurte un obstacle immergé et qu'il est soulevé.

En poussant le levier de relevage en position relevée, le moteur hors-bord est verrouillé en position de navigation en eaux peu profondes ou en position de relevage maximal.

IMPORTANT : Lors du relevage ou de l'abaissement, veiller à ne pas placer la main entre le support pivotant et le support de poupe. S'assurer d'abaisser lentement le moteur hors-bord.

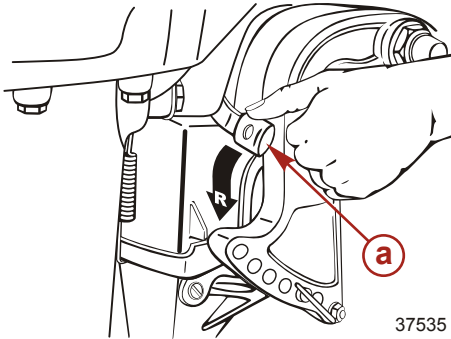
REMARQUE : Arrêter le moteur avant de le relever.

1. Arrêter le moteur.
2. Avec le levier d'inversion de marche sur Point mort (N) ou sur Marche avant (F), relever complètement le moteur en tenant la poignée de relevage fournie à l'arrière du couvercle supérieur du moteur.



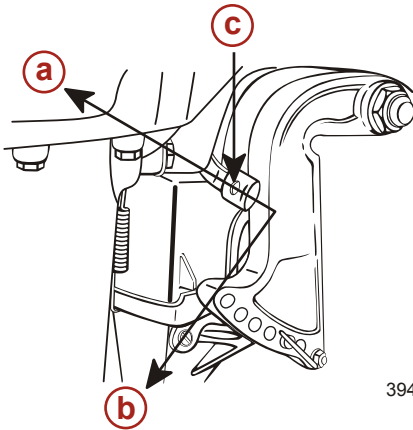
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

3. **Relevage** : Pousser le levier de blocage en marche arrière vers le bas jusqu'à ce qu'il s'arrête. Il s'agit de la position de relevage.
4. Relever complètement le moteur jusqu'à ce qu'il se verrouille en place.



a - Levier de blocage en marche arrière

5. **Abaissement** : Tirer le levier de blocage en marche arrière vers le haut jusqu'à ce qu'il s'arrête. Il s'agit de la position d'abaissement.
6. Relever légèrement le moteur et laisser la gravité l'abaisser.



a - Position d'abaissement
b - Position de relevage
c - Levier de blocage en marche arrière

Fonctionnement en eaux peu profondes

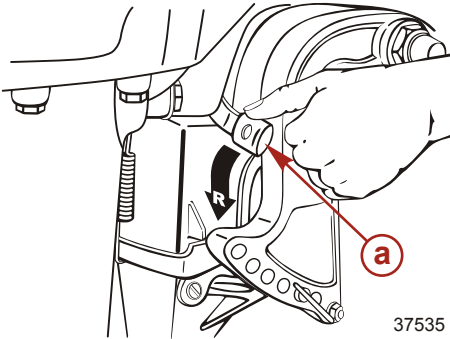
IMPORTANT : En cours de navigation en eaux peu profondes, veiller à ne pas placer la main entre le support pivotant et le support de poupe. S'assurer d'abaisser lentement le moteur hors-bord.

REMARQUE : Ralentir à la vitesse de pêche à la traîne et passer au point mort (N) avant l'utilisation en eaux peu profondes.

1. Arrêter le moteur.

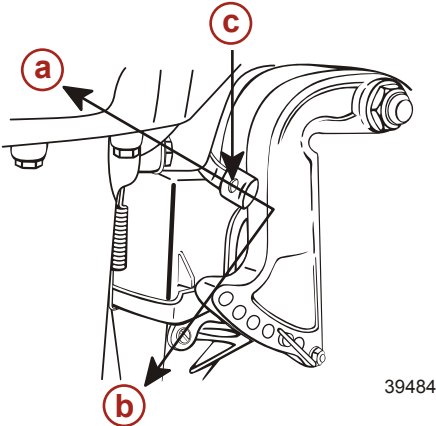
CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

2. **Relevage** : Mettre le levier de blocage en marche arrière en position relevée et relever le moteur pour le placer en position de fonctionnement en eaux peu profondes.



a - Levier de blocage en marche arrière

3. **Abaissement** : Tirer le levier de blocage en marche arrière en position abaissée, soulever légèrement le moteur, puis l'abaisser.



a - Position d'abaissement
b - Position de relevage
c - Levier de blocage en marche arrière

REMARQUE : Suivre les instructions ci-après :

- S'assurer que l'admission d'eau est constamment immergée et que de l'eau s'écoule en permanence hors de l'orifice de vérification d'eau de refroidissement.
- S'assurer de faire tourner le moteur au ralenti lorsque l'embase est en position de navigation en eaux peu profondes. Une navigation à vitesses élevées peut entraîner un manque de contrôle et endommager le moteur.
- S'assurer que le moteur ne heurte pas le fond, surtout en marche arrière. Si le moteur heurte le fond en marche arrière, l'impact est transmis au tableau arrière ce qui risque d'endommager le moteur et le bateau.

Réglage de l'angle de trim

L'angle de fonctionnement vertical du moteur hors-bord se règle en modifiant la position de l'axe de relevage dans les trous de réglage fournis. Un réglage correct permet d'obtenir les performances et la stabilité maximales du bateau et de minimiser l'effort de direction.

Les instructions suivantes expliquent le processus de réglage permettant d'obtenir le meilleur angle du bateau.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

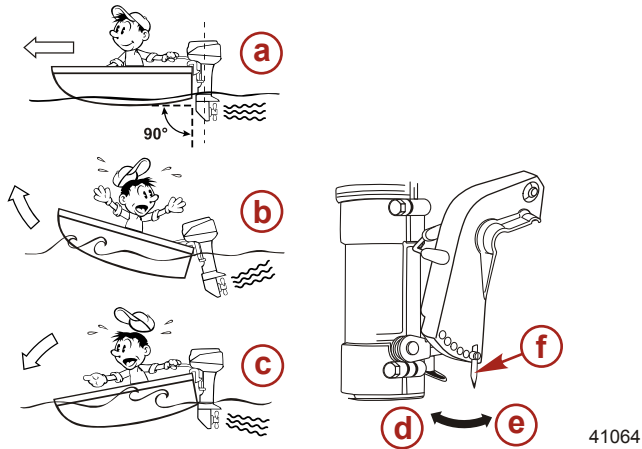
L'axe de relevage doit être réglé de sorte que le moteur hors-bord soit placé pour fonctionner perpendiculairement à l'eau quand le bateau navigue à vitesse maximale. Ceci permet au bateau de naviguer parallèlement à l'eau.

Disposer les passagers et la charge embarquée de sorte que le poids est uniformément réparti.

L'angle de trim est réglé en plaçant l'axe de trim dans la position correcte.

RÉGLAGES DE LA POSITION DE TRIM

- **Trim correct** : L'angle de trim est optimal lorsque le bateau navigue parallèlement à la surface de l'eau.
- **Trim rentré** : Si l'angle de trim est excessif, la proue sort de l'eau et le bateau ralenti. De plus, la proue peut faire un écart ou la carène cogner contre l'eau pendant la navigation. Dans ce cas, réduire l'angle de trim en plaçant l'axe de position de trim dans une position inférieure.
- **Trim sorti** : si l'angle de trim est insuffisant, la proue entre dans l'eau, le bateau ralentit et de l'eau peut entrer dans le bateau. Dans ce cas, augmenter l'angle de trim en plaçant l'axe de position de trim dans une position supérieure.



- a-** Trim correct
- b-** Trim rentré
- c-** Trim sorti
- d-** Déplacer l'axe pour relever la proue
- e-** Déplacer l'axe pour abaisser la proue
- f-** Axe de position de trim

Réglage de la friction de direction

La friction de la direction peut être réglée selon la préférence du pilote à l'aide du copilote de direction.

▲ AVERTISSEMENT

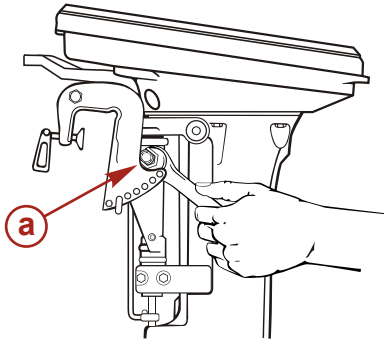
Un réglage insuffisant de la friction peut causer des blessures graves, voire mortelles, dues à une perte de contrôle du bateau. Lors du réglage de la friction, maintenir une friction de direction suffisante pour éviter que le moteur hors-bord ne parte dans un virage complet si la barre franche ou le volant de direction est relâché.

Régler le copilote de direction pour obtenir la friction de direction souhaitée.

- Tourner dans le sens horaire pour augmenter la friction.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

- Tourner dans le sens anti-horaire pour diminuer la friction.



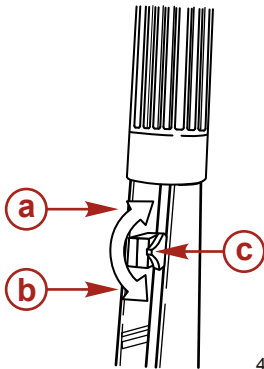
a - Copilote de direction

40867

REMARQUE : La vis de réglage de la direction permet de régler la friction de glissement de la direction, mais pas de corriger la direction. Un serrage excessif de la vis peut endommager le support d'articulation.

Réglage de la friction de rotation de la poignée d'accélérateur

Tourner la vis de réglage de friction pour régler et maintenir l'accélérateur au régime souhaité. Tourner la vis dans le sens horaire pour augmenter la friction et dans le sens anti-horaire pour réduire la friction.



- a - Augmenter la friction
- b - Réduire la friction
- c - Vis de réglage d'accélérateur

41034

Réglage de la dérive

Le couple de direction de l'hélice fait tirer le bateau dans une direction. Ce couple de direction est un résultat normal pour un moteur qui n'est pas relevé avec l'arbre d'hélice parallèle à la surface de l'eau. La dérive peut compenser ce couple de direction dans bien des cas et peut être réglée dans certaines limites pour réduire tout effort de direction irrégulier.

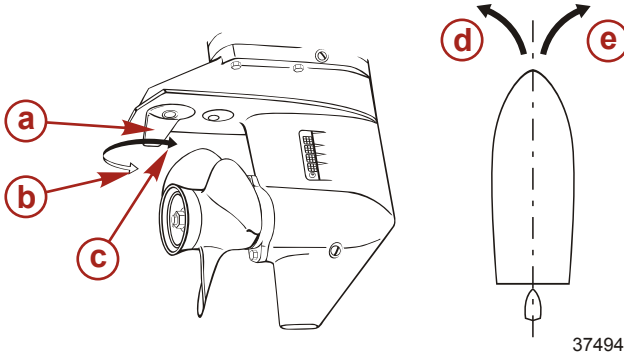
- Naviguer à une vitesse de croisière normale, le moteur hors-bord étant réglé à l'angle de fonctionnement souhaité. Faire virer le bateau à gauche et à droite et noter dans quelle direction il tourne le plus facilement.
- Si un réglage s'avère nécessaire, desserrer le boulon de dérive et procéder à de petits réglages successifs.
- Après le réglage, serrer fermement le boulon de dérive.

REMARQUE : Vérifier régulièrement que le boulon et la dérive ne se desserrent pas. Du fait de la corrosion, la dérive s'usera au fil du temps.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

La dérive est situées sous la plaque anti-ventilation.

- Si le bateau à tendance à virer à gauche, régler la dérive vers B.
- Si le bateau a tendance à virer à droite, régler la dérive vers C.



- a** - Dérive
- b** - Tendance à virer à gauche, régler la dérive vers B.
- c** - Tendance à virer à droite, régler la dérive vers C.
- d** - Virage à gauche
- e** - Virage à droite

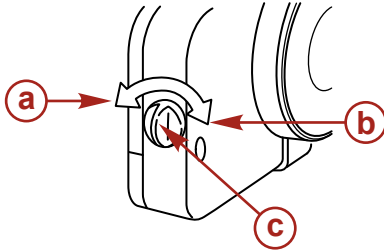
IMPORTANT : La dérive fait également office d'anode sacrificielle, empêchant la corrosion galvanique. Ne pas appliquer de peinture, graisse, ni aucun autre produit sur la surface de la dérive.

REMARQUE : Le réglage de la dérive aura peu d'effets sur ce couple de direction si la plaque anti-ventilation du moteur se situe à environ 50 mm (2 in.) ou plus au-dessus de la carène du bateau.

CARACTÉRISTIQUES ET COMMANDES

FRICION DE LA MANETTE DE COMMANDE À DISTANCE (VIS DE RÉGLAGE DE LA FRICION DE L'ACCÉLÉRATEUR)

Pour régler la friction de la manette de la commande à distance, tourner la vis de réglage de la friction de la manette d'accélérateur à l'avant du boîtier de la commande à distance. Tourner dans le sens horaire pour augmenter la friction et dans le sens anti-horaire pour la réduire.



38385

- a-** Tourner dans le sens anti-horaire pour diminuer la friction
- b-** Tourner dans le sens horaire pour augmenter la friction
- c-** Vis de réglage de la friction de l'accélérateur

FONCTIONNEMENT

Vérifications à effectuer avant le départ

- Le pilote s'est familiarisé avec les règles de sécurité de navigation et avec le fonctionnement du bateau et du moteur hors-bord.
- Chaque passager dispose d'un gilet (ou d'un autre dispositif de sauvetage homologué) à sa taille et ce dernier est facilement accessible.
- Une bouée ronde ou un coussin de flottaison sont disponibles au cas où un passager tomberait à l'eau.
- La charge du bateau n'est pas excessive. Consultez la plaque de capacité de votre bateau.
- Il y a assez de carburant.
- La charge (passagers et matériel à bord) est répartie uniformément et chacun est bien assis à son poste.
- Une personne à terre est prévenue de votre destination et de l'heure à laquelle vous comptez rentrer.
- Il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- Le pilote connaît les eaux et les zones de navigation qu'il compte emprunter : marées, courants, bancs de sable, rochers et autres dangers.
- Respectez les instructions du calendrier d'inspection et d'entretien. Consultez le chapitre Entretien à ce sujet.

Fonctionnement à des températures en dessous de zéro

Lorsque vous utilisez ou amarrez votre hors-bord à des températures en dessous ou voisines de zéro, laissez toujours le moteur en position basse, afin de conserver le carter d'engrenage dans l'eau. Vous empêcherez ainsi l'eau qui y est emprisonnée de geler et d'endommager la pompe à eau et d'autres éléments du moteur.

Si de la glace risque de se former à la surface de l'eau, le moteur doit être retiré et vidé de toute l'eau qui peut s'y trouver. En effet, la formation éventuelle de glace à l'intérieur du carter de l'arbre moteur, au niveau de la surface de l'eau, risque d'empêcher la circulation de l'eau de refroidissement vers le moteur et d'endommager ce dernier.

Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées

Nous vous recommandons de rincer à l'eau douce le circuit d'eau interne de votre moteur hors-bord après chaque fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées. Vous empêcherez ainsi l'accumulation des dépôts dans ce circuit. Consultez les instructions de rinçage du système de refroidissement au chapitre Entretien.

Si vous laissez votre bateau amarré sur l'eau et que vous ne vous servez pas du moteur, relevez toujours ce dernier pour complètement sortir le carter d'engrenage de l'eau (sauf à des températures au-dessous de zéro).

Lavez l'extérieur du hors-bord à l'eau douce et rincez l'échappement de l'hélice et le carter d'engrenage de la même façon après chaque utilisation. Une fois par mois, vaporisez du Mercury Precision ou Quicksilver Corrosion Guard sur l'extérieur du bloc moteur, sur les organes électriques et sur les autres surfaces de métal (mais pas sur les anodes anti-corrosion ; s'en trouverait réduite leur efficacité).

Navigation en altitude

IMPORTANT : Pour éviter qu'un mélange de carburant trop pauvre n'endommage gravement le moteur, ne pas utiliser le moteur (si les gicleurs de carburateur ont été changés pour s'adapter une altitude supérieure) à une altitude inférieure, à moins que les gicleurs initiaux n'aient été réinstallés pour correspondre à la nouvelle altitude.

Le fonctionnement du moteur hors-bord à une altitude supérieure à 750 m (2 500 ft.) au-dessus du niveau de la mer peut nécessiter une modification des injecteurs du carburateur et/ou un différent pas d'hélice. Consulter le revendeur. Ceci permettra de réduire la perte de performance normale qui résulte du manque d'oxygène dû à un mélange de carburant trop riche.

Utilisation du moteur hors-bord comme moteur auxiliaire

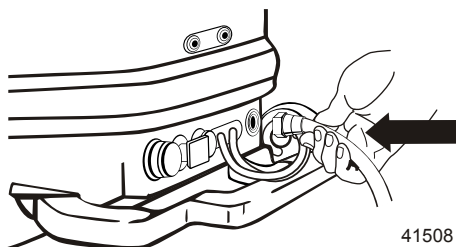
Si le moteur hors-bord est utilisé comme un moteur auxiliaire, arrêtez le moteur et le relever hors de l'eau lors de l'utilisation du moteur principal.

IMPORTANT : Le moteur hors-bord ne doit pas pouvoir rebondir lorsque le bateau est utilisé avec le moteur principal. LE BALANCEMENT PEUT ENDOMMAGER LE MOTEUR HORS-BORD ET LE TABLEAU ARRIÈRE.

FUNCTIONNEMENT

Instructions avant le démarrage

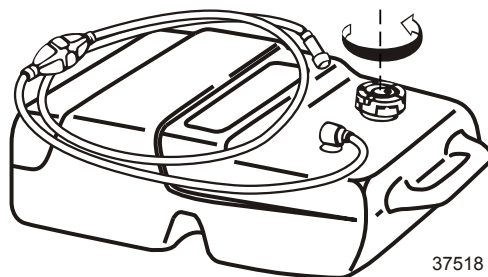
1. Attacher le raccord de carburant au raccord du moteur. Le repère fléché de la poire d'amorçage doit faire face au moteur.



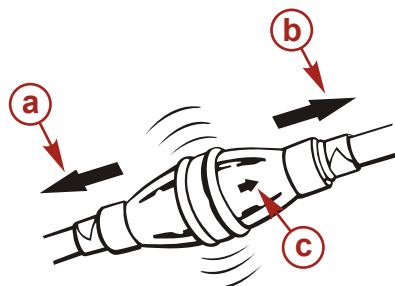
AVIS

Une alimentation insuffisante en eau de refroidissement entraîne une surchauffe et un endommagement du moteur, de la pompe à eau et d'autres pièces. Assurer une alimentation en eau suffisante vers les entrées d'eau pendant le fonctionnement.

2. Desserrer la vis de purge d'air du bouchon du réservoir.



3. Alimenter le carburateur de carburant en pressant la poire d'amorçage jusqu'à ce qu'elle soit ferme.

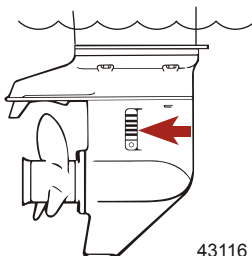


- a- Vers le réservoir de carburant
- b- Vers le moteur
- c- Sens d'écoulement du carburant

37714

FUNCTIONNEMENT

4. Vérifier que la prise d'eau de refroidissement est immergée.



Procédure de rodage du moteur

IMPORTANT : Le non-respect des procédures de rodage du moteur peut résulter en des performances médiocres pendant toute la vie du moteur et des dommages à ce dernier. Toujours suivre les procédures de rodage.

HUILE MOTEUR

Utiliser de l'huile moteur Mercury ou Quicksilver ou une autre huile recommandée (TC-W3).

REMARQUE : Ne pas mélanger différentes marques d'huile. Le mélange de différentes marques ou de différents types, même de la même marque, peut provoquer une gélification et entraîner une obstruction des crépines. Ceci peut gravement endommager le moteur par manque de graissage.

Rapport de mélange (1:50) : Huile moteur Mercury ou Quicksilver ou autre huile moteur recommandée (TC-W3), 1 ; essence sans plomb, 50.

MÉLANGE DE CARBURANT POUR RODAGE DU MOTEUR

Utiliser un mélange huile/essence à 1:25 pour faire le premier plein de carburant. Utiliser de l'huile moteur Mercury ou Quicksilver ou une huile recommandée (TC-W3).

RODAGE

Période de rodage de 10 heures

Faire varier la position de la manette des gaz pendant la première heure de navigation.

Éviter alors de laisser le moteur tourner à un régime constant pendant plus de deux minutes et de laisser le moteur à pleins gaz pendant une période prolongée.

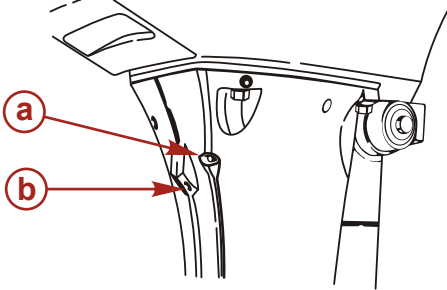
Durée	0 à 9 mn	10 à 59 mn	1 h 00 à 1 h 59	2 h 00 à 9 h 59	10 h
Méthode d'utilisation	Ralenti ou pêche à la traîne	Papillon des gaz ouverts à moins de la moitié (environ 3 000 tr/mn)	Papillon des gaz ouverts à moins des trois quarts (environ 4 000 tr/mn)	Papillon des gaz ouverts aux trois quarts (environ 4 000 tr/mn)	Fonctionnement normal
Conditions	Navigation à une vitesse ne dépassant pas la vitesse minimum		Un fonctionnement à pleins gaz est autorisé pendant 1 mn toutes les 10 mn.	Un fonctionnement à pleins gaz est autorisé pendant 2 mn toutes les 10 mn.	

Réchauffage du moteur

Faire chauffer le moteur au ralenti pendant environ trois minutes. Ceci permet à l'huile de graissage de circuler dans toutes les parties du moteur. L'utilisation du moteur sans réchauffage raccourcit sa durée de vie. S'assurer de vérifier que de l'eau de refroidissement s'écoule de l'orifice de vérification d'eau lors du réchauffage du moteur.

FUNCTIONNEMENT

REMARQUE : Si le moteur fonctionne de manière continue sans que de l'eau ne s'écoule de l'orifice d'eau de refroidissement de la pompe à eau ou de l'orifice de ralenti, le moteur risque de surchauffer.



- a - Orifice d'eau de refroidissement de la pompe à eau
- b - Orifice de ralenti

40472

Régimes moteur : Ralenti après le réchauffage.

En prise	Au point mort
800 tr/mn	950 tr/mn

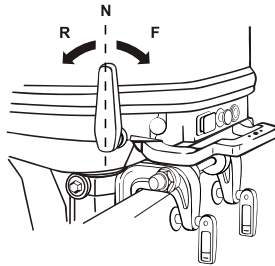
Démarrage du moteur

Avant la mise en marche, lire la **liste de vérification avant le démarrage** ; les instructions spéciales de fonctionnement ; et la **procédure de rodage** dans la section **Fonctionnement** .

Les modèles à démarrage électrique ne doivent pas être lancés manuellement avec le cordon du démarreur ou tourner sans que les fils de batterie ne soient connectés à la batterie pour ne pas endommager le système de charge.

IMPORTANT : Si de l'eau ne s'écoule pas de l'orifice de la pompe, arrêter le moteur et vérifier que la prise d'eau de refroidissement n'est pas obstruée. S'il n'y a aucune obstruction, la pompe à eau peut être défectueuse ou le système de refroidissement peut être bouché. Dans ces cas, le moteur va surchauffer. Faire vérifier le moteur hors-bord par le revendeur. Faire tourner le moteur alors qu'il surchauffe cause de graves dommages.

1. **Modèles MH et EH :** Mettre le levier d'inversion de marche sur Point mort (N).



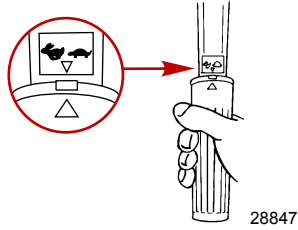
38347

REMARQUE : S'assurer que le levier d'inversion de marche est sur Point mort (N) avant de démarrer le moteur. Ce modèle est équipé d'une fonction qui empêche tout démarrage en prise.

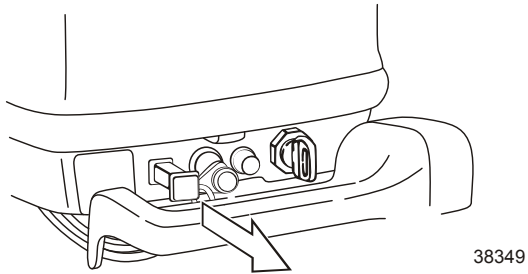
IMPORTANT : Si le moteur démarre tout de même en prise, ne pas l'utiliser. Contacter un revendeur agréé.

FUNCTIONNEMENT

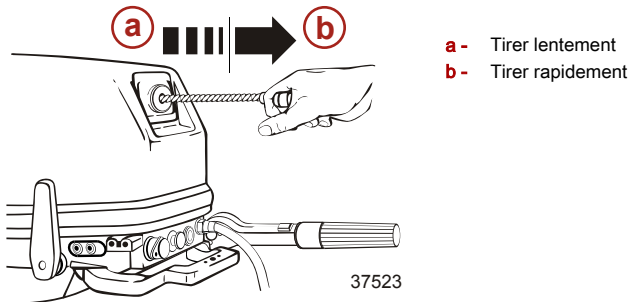
2. Tourner la poignée d'accélérateur jusqu'à ce que le repère sur celle-ci s'aligne avec le repère triangulaire de la poignée de direction.



3. Tirer complètement le bouton du starter. L'utilisation du starter n'est pas nécessaire si le moteur est chaud.

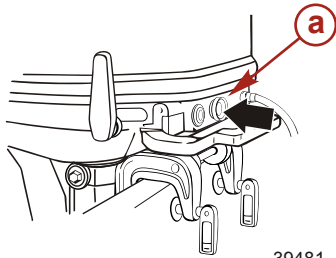


4. **Modèles MH :** Tirer lentement sur la poignée du démarreur jusqu'à perception d'une résistance. Puis tirer rapidement.



FUNCTIONNEMENT

5. **Modèles EH** : Appuyer sur le bouton de démarreur.



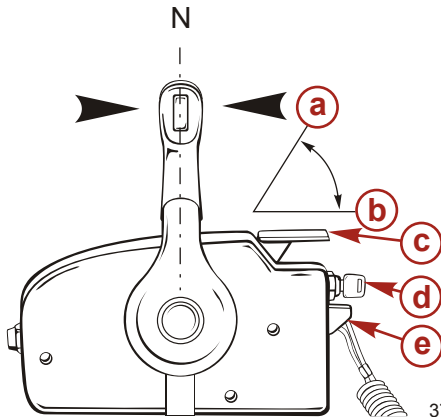
a - Bouton de démarreur

39481

6. Relâcher le bouton lorsque le moteur à démarré.

IMPORTANT : En cas d'utilisation du bouton du starter pour démarrer le moteur, le repousser quand le moteur a démarré.

7. **Modèles E** : Insérer la clé de contact principale.
8. Mettre le levier de commande sur Point mort (N). Relever le levier de réchauffage au Point mort (N).



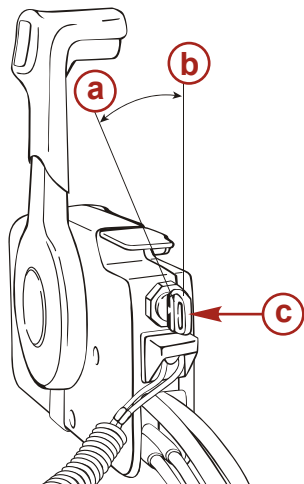
a - Complètement ouvert
b - Complètement fermé
c - Levier de réchauffage au point mort
d - Clé de contact
e - Coupe-circuit d'urgence

37715

9. Tourner la clé de contact sur la position de démarrage. Pousser ensuite la clé de contact de manière continue pour actionner le starter.

FUNCTIONNEMENT

REMARQUE : L'utilisation du starter n'est pas nécessaire si le moteur est chaud.



- a -** Désactivé
- b -** Activé
- c -** Appuyer pour activer le starter

37466

10. Arrêter d'appuyer sur la clé lorsque le moteur a démarré. La clé revient automatiquement sur la position d'origine.

REMARQUE : Le levier de réchauffage au point mort ne peut pas être relevé quand le levier d'inversion de marche est sur Marche avant (F) ou sur Marche arrière (R).

REMARQUE : Modèles E et EH :

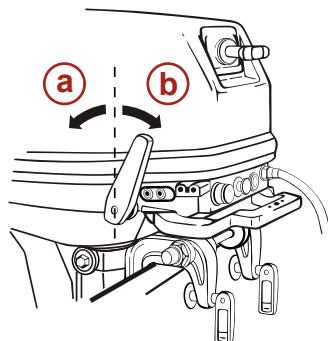
- Le fonctionnement continu du démarreur peut raccourcir la durée de vie de la batterie et du démarreur. Ne faire tourner le démarreur que pendant un maximum de trois secondes. Si le moteur ne démarre pas, attendre cinq secondes avant d'enclencher à nouveau le démarreur.
- Ne pas enclencher le démarreur une fois que le moteur a démarré.

Inversion de marche

IMPORTANT : Suivre les directives suivantes :

- Ne jamais mettre le moteur hors-bord en prise à un régime autre que le ralenti. Ne pas enclencher la marche arrière lorsque le moteur hors-bord ne tourne pas.

Modèles MH et EH

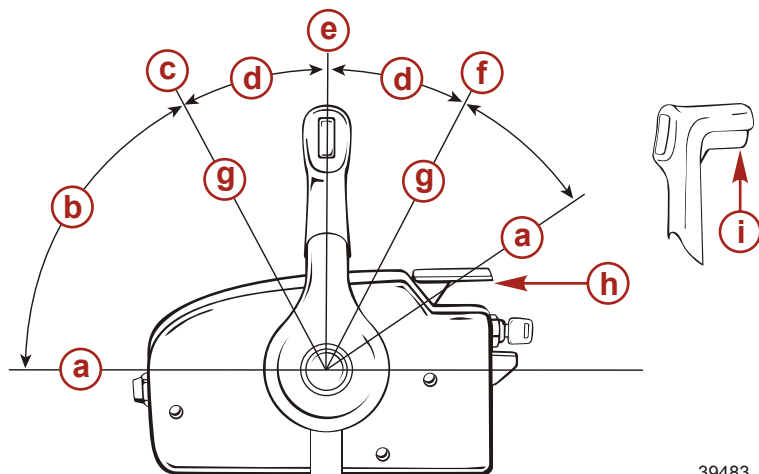


- a -** Marche arrière (R)
- b -** Marche avant (F)

37713

FUNCTIONNEMENT

1. **Marche avant :** Tourner la poignée d'accélérateur pour réduire le régime. Lorsque le moteur atteint le régime de pêche à la traîne, tirer rapidement le levier d'inversion de marche en position de Marche avant (F).
2. **Marche arrière :** Comme lors du passage en Marche avant (F), réduire le régime moteur. Lorsque le moteur atteint le régime de pêche à la traîne, pousser rapidement le levier d'inversion de marche sur Marche arrière (R).
3. **Modèles E**



39483

- a - Complètement ouvert
- b - Accélération
- c - Marche avant (F)
- d - Inversion de marche
- e - Point mort (N)
- f - Marche arrière (R)
- g - Complètement fermé
- h - Levier de réchauffage au point mort
- i - Bouton de verrouillage

4. **Marche avant :** Pousser rapidement le levier de commande sur la position Marche avant (F) à 32°, où l'engrenage est connecté, tout en relevant le bouton de verrouillage situé en bas de la poignée du levier de commande. Un déplacement supplémentaire ouvrira le papillon des gaz.
5. **Marche arrière :** Tirer rapidement le levier de commande sur la position Marche arrière (R) à 32°, où l'engrenage est connecté, tout en relevant le bouton de verrouillage situé en bas de la poignée du levier de commande. Un déplacement supplémentaire ouvrira le papillon des gaz.

REMARQUE : Le levier de commande ne fonctionne pas si le levier de réchauffage au point mort n'est pas en position complètement fermée.

REMARQUE : Ne pas augmenter inutilement le régime moteur lors de l'utilisation du levier de réchauffage au point mort.

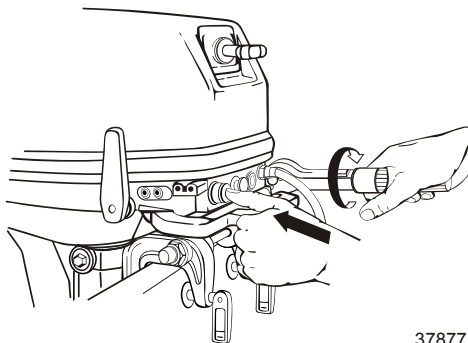
Arrêt du moteur

Modèles MH et EH

1. Tourner la poignée d'accélérateur sur ralenti.

FONCTIONNEMENT

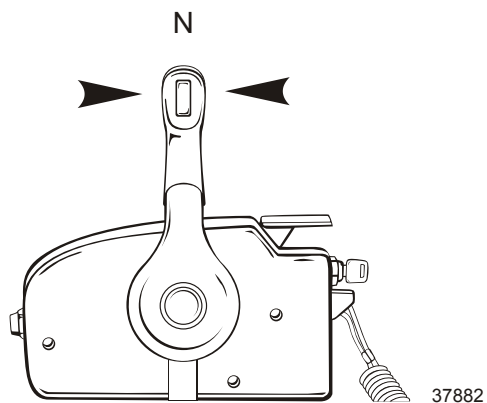
2. Mettre le levier d'inversion de marche sur Point mort (N). Faire tourner le moteur pendant 2 à 3 minutes au ralenti s'il a tourné à pleins gaz.
3. Appuyer sur l'interrupteur d'arrêt pour arrêter le moteur.



37877

Modèles E

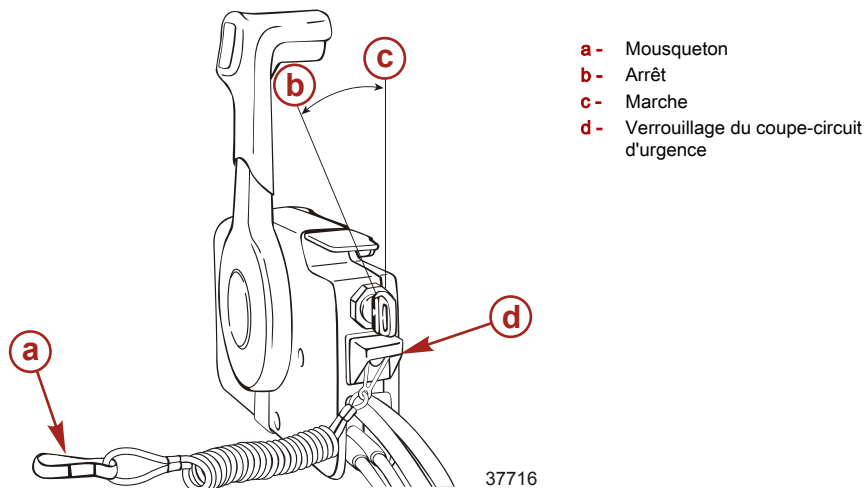
1. Mettre le levier d'inversion de marche sur Point mort (N) et faire tourner le moteur au ralenti pendant 2 à 3 minutes.



37882

FUNCTIONNEMENT

2. Mettre la clé de contact principale sur arrêt ou tirer le verrouillage du coupe-circuit d'urgence.



- a- Mousqueton
- b- Arrêt
- c- Marche
- d- Verrouillage du coupe-circuit d'urgence

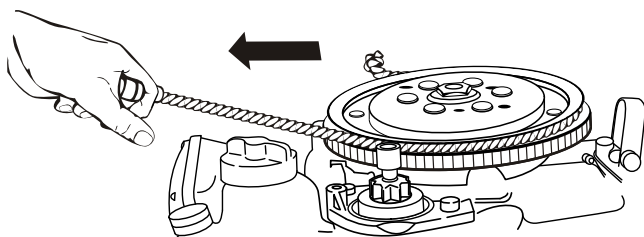
IMPORTANT : Suivre les instructions ci-après :

- Après l'arrêt du moteur, fermer la vis de purge d'air du bouchon du réservoir.
- Débrancher le raccord de carburant du moteur ou du réservoir de carburant.
- Débrancher le câble de batterie du moteur de type EH ou E, si ce dernier ne sera pas utilisé pendant plus de trois jours.

Démarrage d'urgence

Si le démarreur ne fonctionne pas, utiliser le cordon de démarreur de rechange fourni et suivre la procédure. Retirer le capot supérieur, utiliser le cordon de démarreur de rechange fourni et suivre la procédure.

1. Tirer directement sur le cordon de démarreur à la main.
2. Utiliser une clé à douille de 10 mm comme poignée sur le cordon.



38361

FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT

Le circuit est sous haute tension chaque fois que la clé de contact est mise sur marche, particulièrement lors du démarrage ou du fonctionnement du moteur. Ne pas toucher les organes d'allumage ou les sondes de test métalliques et ne pas s'approcher des fils de bougie lors de l'exécution de tests réels.

AVERTISSEMENT

Le volant moteur en mouvement est exposé et peut causer des blessures graves. Veiller à tenir les mains, cheveux, vêtements, outils et tout autre objet à distance du moteur lors du démarrage ou du fonctionnement de ce dernier. Ne pas tenter de remettre en place le couvercle du volant moteur ou le capot supérieur lorsque le moteur tourne.

ENTRETIEN

Entretien du moteur hors-bord

Pour maintenir le hors-bord en bon état de fonctionnement, il est important d'effectuer les inspections et les entretiens périodiques du moteur prévus dans le **Calendrier d'inspection et d'entretien**. Nous insistons sur l'importance de ces entretiens, afin d'assurer la sécurité du pilote et de celle des passagers, et de garantir la fiabilité de ce moteur hors-bord.

⚠ AVERTISSEMENT

L'inobservation des procédures d'inspection et d'entretien du moteur ou toute tentative d'effectuer soi-même des travaux d'inspection ou de réparation sans connaître les méthodes ni les mesures de sécurité correctes présente des risques de blessures graves, voire mortelles, ainsi que des risques de dégâts matériels.

Noter les entretiens effectués dans le **Journal d'entretien** au dos de ce livret. Conserver tous les ordres et reçus des travaux de maintenance.

SÉLECTION DES PIÈCES DE RECHANGE DU MOTEUR HORS-BORD

Nous recommandons les pièces de rechange d'origine et les huiles d'origine Mercury Precision ou Quicksilver.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'une pièce de rechange de qualité inférieure à celle de l'originale peut entraîner des blessures graves, voire mortelles, ainsi qu'une défaillance du produit.

Calendrier d'inspection et d'entretien

AVANT CHAQUE UTILISATION

- Vérifier que le coupe-circuit d'urgence arrête bien le moteur.
- Vérifier le circuit de carburant pour s'assurer qu'il n'est pas endommagé et qu'il ne présente aucune fuite.
- Vérifier que le moteur est bien fixé au tableau arrière.
- Vérifier que les composants du circuit de direction ne sont ni grippés ni desserrés.
- Modèles à commande à distance – Vérifier que les attaches de la biellette de direction sont bien serrées. Voir la section **Fixations de biellette de direction**.
- Vérifier l'état des pales de l'hélice.

APRÈS CHAQUE UTILISATION

- Rincer le circuit de refroidissement du moteur si le bateau navigue dans des eaux salées ou polluées. Voir la section **Rinçage du circuit de refroidissement**.
- Éliminer tous les dépôts de sel et rincer l'orifice d'échappement de l'hélice et de l'embase à l'eau douce si le bateau navigue en mer.

TOUTES LES 100 HEURES D'UTILISATION OU UNE FOIS PAR AN, À LA PREMIÈRE ÉCHÉANCE

- Lubrifier tous les points de graissage. Lubrifier plus fréquemment en cas d'utilisation en eau de mer. Voir la section **Points de graissage**.
- Inspecter et nettoyer les bougies. Voir la section **Vérification et remplacement des bougies**.
- Vérifier le filtre de la tuyauterie d'essence pour voir s'il n'est pas encrassé. Voir la section **Circuit d'alimentation en carburant**.
- Vérifier les réglages du carburateur si nécessaire. Voir la section **Réglage du carburateur**.
- Vérifier les anodes anticorrosion. Vérifier plus fréquemment en cas d'utilisation en mer. Voir la section **Anodes anti-corrosion**.
- Vidanger et remplacer le lubrifiant de l'embase. Voir la section **Graissage de l'embase**.
- Graisser les cannelures de l'arbre d'entraînement et de l'arbre d'inversion de marche.¹

ENTRETIEN

- Modèles à démarrage électrique – Examiner la batterie. Voir la section **Inspection de la batterie**.
- Modèles à commande à distance – Vérifier le réglage des câbles de commande.¹
- Retirer les dépôts présents sur le moteur à l'aide du produit de nettoyage pour moteurs Power Tune de Mercury Precision ou Quicksilver.
- Vérifier le serrage des boulons, des écrous et des autres fixations.
- Nettoyer le filtre d'aspiration du réservoir de carburant.

TOUTES LES 300 HEURES D'UTILISATION OU TOUS LES TROIS ANS

- Remplacer le rotor de pompe à eau (plus souvent en cas de surchauffe ou de baisse de pression d'eau).¹

AVANT LE REMISAGE

- Voir la section Procédure de remisage. Voir la section **Remisage**.

Rinçage du système de refroidissement

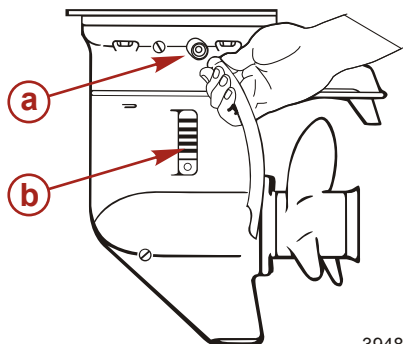
Rincer les passages d'eau internes du moteur à l'eau douce après chaque navigation en eaux salées, polluées ou boueuses. Ceci permet d'éviter leur obstruction par accumulation de dépôts.

Utiliser un dispositif de nettoyage Mercury Precision ou Quicksilver (ou équivalent).

▲ AVERTISSEMENT

Les hélices en rotation peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Ne jamais faire fonctionner le bateau hors de l'eau avec une hélice installée. Avant d'installer ou de retirer une hélice, mettre l'embase au point mort et engager le coupe-circuit d'urgence pour empêcher la mise en marche du moteur. Placer une cale de bois entre la pale d'hélice et la plaque anti-ventilation.

1. Retirer l'hélice. Voir **Remplacement de l'hélice**. Retirer le bouchon d'eau du moteur et visser le dispositif de nettoyage (adaptateur de tuyau).
2. Raccorder un tuyau sur le dispositif de nettoyage afin de rincer l'intérieur du moteur avec de l'eau. (S'assurer de colmater le filtre à eau, situé dans l'embase, avec du ruban adhésif.)



- a - Bouchon d'eau
- b - Filtre à eau

39488

3. Avec le levier d'inversion de marche sur Point mort (N), faire tourner le moteur au ralenti tout en rinçant le circuit de refroidissement pour garantir que toute l'eau de mer et la boue sont éliminées.
4. Vérifier qu'un jet d'eau continu s'écoule de l'orifice indicateur de la pompe à eau. Poursuivre le nettoyage du moteur hors-bord pendant 3 à 5 minutes, en surveillant en permanence l'alimentation d'eau.
5. Arrêter le moteur, fermer le robinet d'eau et retirer le dispositif de nettoyage. Installer l'hélice.

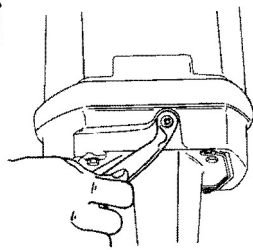
1. Faire effectuer l'entretien de ces pièces par un revendeur agréé.

ENTRETIEN

Retrait et installation du capot supérieur

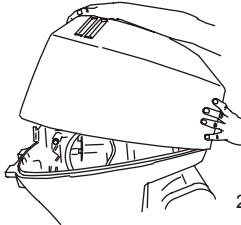
RETRAIT

1. Déverrouiller le verrou arrière en poussant le levier vers le bas.



29054

2. Relever l'arrière du capot et désengager le crochet avant.



26851

INSTALLATION

1. Engager le crochet avant et pousser le capot sur le joint du capot.
2. Pousser le capot vers le bas et déplacer le levier de verrouillage arrière vers le haut pour verrouiller.

Inspection de la batterie

La batterie doit être inspectée à intervalles réguliers pour assurer un bon démarrage du moteur.

IMPORTANT : Lire les consignes de sécurité et d'entretien qui accompagnent la batterie.

1. Arrêter le moteur avant d'effectuer l'entretien de la batterie.
2. Vérifier que la batterie est bien fixée et immobile.
3. Les bornes des câbles de la batterie doivent être propres, bien serrés et montés correctement. Positif sur positif et négatif sur négatif.
4. Vérifier que la batterie est équipée d'une protection isolante pour éviter les courts-circuits accidentels de ses bornes.

ENTRETIEN

Système d'alimentation en carburant

CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

▲ AVERTISSEMENT

Éviter les risques de blessures graves, voire mortelles, que peuvent provoquer un incendie ou une explosion d'essence. Suivre attentivement toutes les instructions d'entretien du circuit d'alimentation en carburant. Toujours arrêter le moteur, NE PAS fumer et s'assurer de l'absence de flammes nues ou d'étincelles sur le lieu d'entretien d'un élément quelconque du circuit d'alimentation en carburant.

Avant de procéder à l'entretien d'un élément du circuit d'alimentation en carburant, arrêter le moteur et débrancher la batterie. Vidanger entièrement le circuit d'alimentation. Récupérer et entreposer le carburant dans un récipient homologué. Essuyer immédiatement tout carburant renversé. Les matériaux utilisés pour circonscrire l'écoulement doivent être mis au rebut dans un récipient homologué. Tout entretien du circuit d'alimentation en carburant doit être effectué dans un endroit bien aéré. Vérifier toute réparation terminée pour s'assurer qu'il n'y a aucune fuite de carburant.

INSPECTION DE LA TUYAUTERIE D'ESSENCE

Examiner la tuyauterie d'essence et la poire d'amorçage pour vérifier qu'elles ne présentent pas de signes de craquelures, de boursouffures, de fuites, de durcissement ou d'autres détériorations ou dommages. Si c'est le cas, la tuyauterie d'essence ou la poire d'amorçage doivent être remplacés.

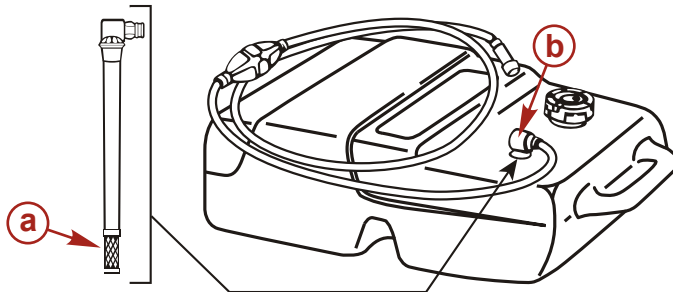
FILTRE À CARBURANT DU MOTEUR

Examiner la cuvette de regard pour voir si de l'eau s'y est accumulée et examiner l'élément filtrant pour voir si des dépôts ne s'y sont pas formés. Nettoyer le filtre en procédant comme suit.

Nettoyage des filtres à carburant et du réservoir de carburant

Des filtres à carburant se trouvent dans le réservoir de carburant et dans le moteur.

1. **Filtre du réservoir de carburant** : Desserrer le coude de la prise de carburant illustré, le retirer et nettoyer le filtre à carburant.

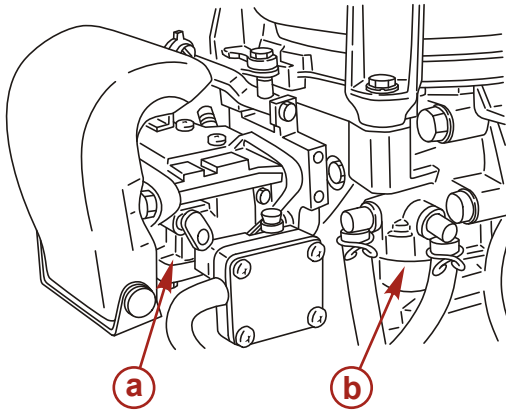


37711

- a - Filtre
- b - Coude de prise de carburant

ENTRETIEN

2. **Filtre du moteur** : Retirer le capuchon et nettoyer le filtre à carburant situé dans le moteur.



- a - Carburateur
b - Filtre à carburant

40475

3. **Réservoir de carburant** : L'eau ou les impuretés présentes dans le réservoir de carburant peuvent causer des pannes de moteur. Nettoyer le réservoir aux intervalles spécifiés ou après un entreposage de longue durée du moteur (plus de trois mois).

IMPORTANT : Vérifier l'absence de toute fuite de carburant au niveau du filtre en pressant la poire d'amorçage jusqu'à ce qu'elle soit ferme pour forcer du carburant à pénétrer dans le filtre.

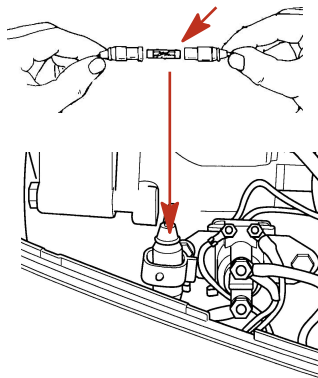
Entretien externe

Votre moteur hors-bord est protégé par un fini en émail cuit durable. Nettoyez-le et polissez-le souvent en utilisant des cires et des détergents marins.

Remplacement des fusibles – Modèles à commande à distance et démarrage électrique

IMPORTANT : Toujours disposer de fusibles SFE de 20 A de rechange.

Un fusible SFE de 20 A protège le circuit de démarrage électrique des surcharges. Si le fusible est grillé, le démarreur électrique ne fonctionne pas. Essayer d'identifier et de corriger la cause de la surcharge. Si la cause ne peut pas être identifiée, le fusible risque de griller de nouveau. Remplacer le fusible par un de même calibre.



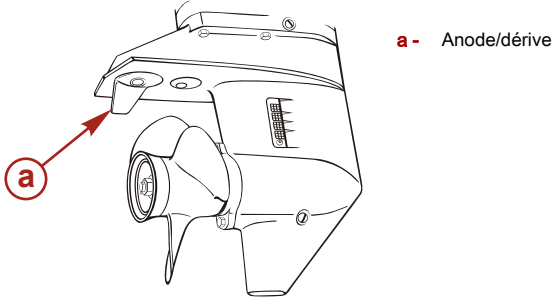
3036

ENTRETIEN

Remplacement des anodes

Le moteur hors-bord est équipé d'une anode anticorrosion montée sur l'embase. Les anodes contribuent à protéger le moteur de la corrosion galvanique en laissant leur métal être lentement rongé à la place des métaux du moteur hors-bord.

Deux anodes sont situées sur l'embase et sur le support de montage. Quand les anodes sont érodées à plus de 2/3, les remplacer immédiatement.



37879

IMPORTANT : Suivre les instructions ci-après :

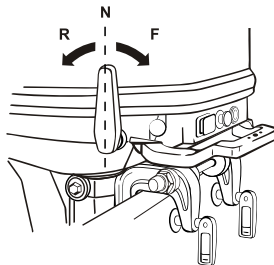
1. Ne jamais graisser ou peindre l'anode.
2. À chaque inspection, resserrer la vis de fixation de l'anode, car elle peut être sujette à une corrosion électrolytique.

Remplacement de l'hélice

▲ AVERTISSEMENT

Les hélices en rotation peuvent causer des blessures graves, voire mortelles. Ne jamais faire fonctionner le bateau hors de l'eau avec une hélice installée. Avant d'installer ou de retirer une hélice, mettre l'embase au point mort et engager le coupe-circuit d'urgence pour empêcher la mise en marche du moteur. Placer une cale de bois entre la pale d'hélice et la plaque anti-ventilation.

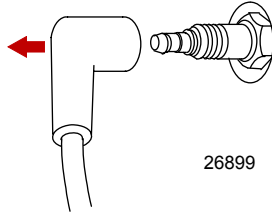
1. Mettre le moteur hors-bord au point mort (N).



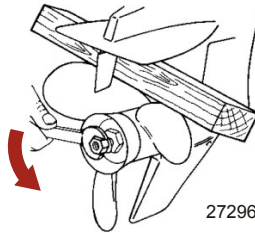
38347

ENTRETIEN

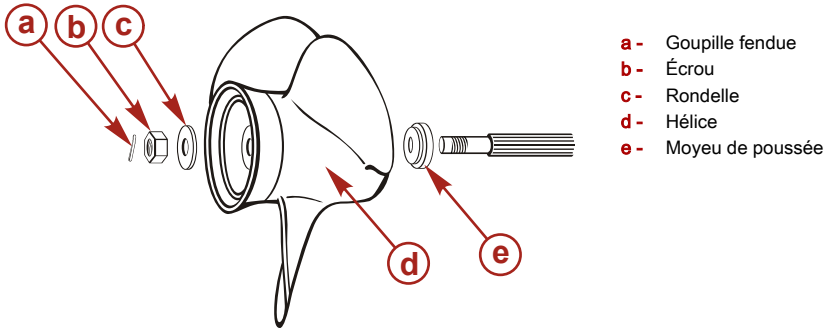
2. Débrancher les fils de bougie pour empêcher le démarrage du moteur.



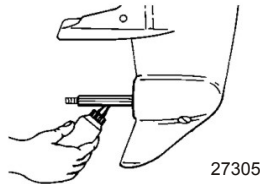
3. Mettre une cale de bois entre l'embase et l'hélice pour maintenir l'hélice et retirer l'écrou d'hélice.





4. Retirer l'hélice de l'arbre en la tirant directement. Si l'hélice est grippée sur l'arbre et ne peut pas être retirée, la faire retirer par un revendeur agréé.



5. Appliquer une couche de graisse anticorrosion Quicksilver ou Mercury Precision ou 2-4-C au Téflon sur l'arbre d'hélice.

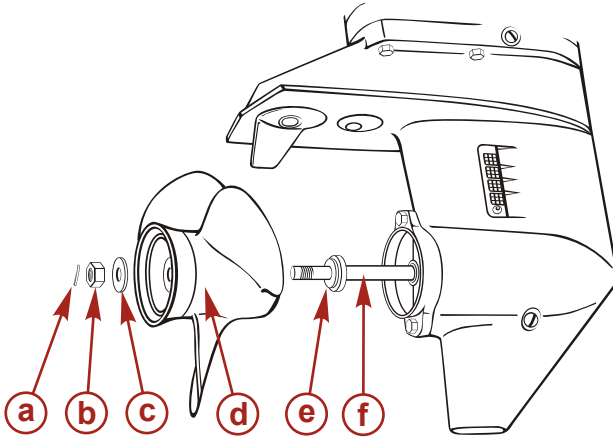


ENTRETIEN

N° de pièce du tube	Description	Emplacement	N° de pièce
 94	Graisse anticorrosion	Arbre d'hélice	92-802867 Q1
 95	Graisse 2-4-C au téflon	Arbre d'hélice	92-802859Q 1

IMPORTANT : Pour éviter la corrosion et le grippage du moyeu d'hélice sur l'arbre d'hélice (particulièrement en eaux salées), toujours appliquer une couche de la graisse recommandée sur l'arbre d'hélice aux intervalles d'entretien recommandés et chaque fois que l'hélice est retirée.

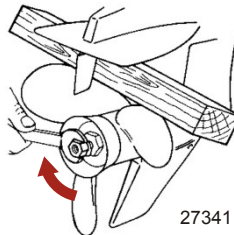
6. Installer le moyeu de poussée avant, l'hélice, la rondelle, l'écrou et la goupille fendue sur l'arbre d'hélice.



37520

- a - Goupille fendue
- b - Écrou
- c - Rondelle
- d - Hélice
- e - Moyeu de poussée avant
- f - Arbre d'hélice

7. Placer une cale de bois entre l'embase et l'hélice et serrer l'écrou d'hélice.



27341

8. Installer les fils d'allumage.

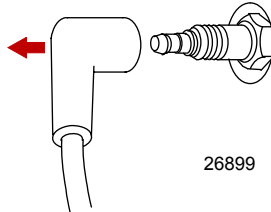
ENTRETIEN

Vérification et remplacement des bougies

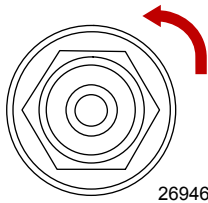
⚠ AVERTISSEMENT

Des capuchons de protection de bougies endommagés peuvent émettre des étincelles susceptibles d'enflammer les vapeurs de carburant présentes sous le carénage du moteur et causer des blessures graves, voire mortelles, consécutives à un incendie ou à une explosion. Pour éviter de détériorer les capuchons de protection des bougies, ne jamais utiliser d'objets acérés ou d'outils métalliques pour les extraire.

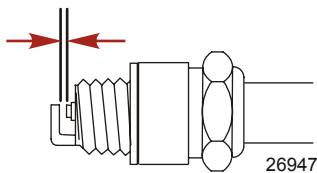
1. Débrancher les fils de bougie. Tordre légèrement les capuchons de protection en caoutchouc et les retirer.



2. Retirer les bougies pour vérifier leur état. Remplacer les bougies si l'électrode est usée ou si l'isolant est rugueux, fendu, cassé, cloqué ou encrassé.



3. Régler l'écartement des électrodes de bougies (0,9 à 1,0 mm).



Bougie

NGK B7HS-10 ou BPR7HS-10 ou les bougies recommandées (Champion L82 ou RL 82C avec écartement de 1,0 mm)

4. Avant d'installer les bougies, nettoyer toute saleté présente sur les sièges de bougie. Installer les bougies à la main puis les serrer d'un quart de tour ou les serrer au couple spécifié.

Description	N.m	lb-in.	lb-ft
Bougie	27		20

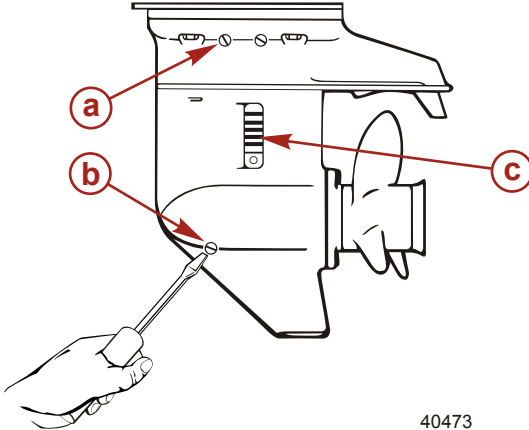
ENTRETIEN

Points de graissage

La réparation ou la maintenance de ce produit ne doivent être effectuées que par un revendeur agréé par Mercury. S'assurer d'utiliser des pièces et lubrifiants d'origine ou des lubrifiants recommandés.

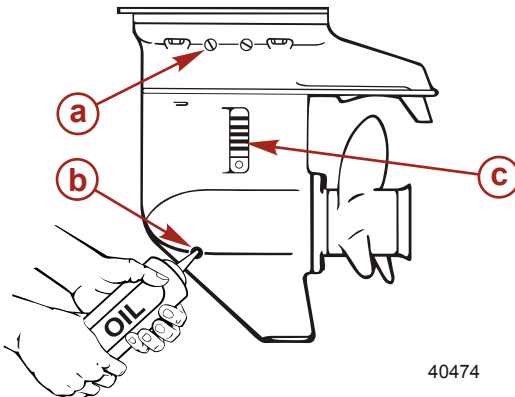
Vidange de l'huile pour embase

1. Placer le moteur hors-bord en position verticale de fonctionnement.
2. Placer une cuvette de vidange sous le moteur hors-bord.
3. Retirer les bouchons d'huile (supérieur et inférieur) et vidanger complètement l'huile pour embase.



- a - Bouchon de vidange d'huile supérieur
- b - Bouchon de vidange de l'huile inférieur
- c - Filtre à eau

4. Insérer l'injecteur du tube d'huile dans l'orifice du bouchon de vidage d'huile inférieur et remplir avec de l'huile pour embase en pressant le tube d'huile jusqu'à ce que l'huile s'écoule par l'orifice du bouchon supérieur.



- a - Bouchon de vidange d'huile supérieur
- b - Bouchon de vidange de l'huile inférieur
- c - Filtre à eau

5. Installer le bouchon de vidange d'huile supérieur puis retirer l'injecteur du tube d'huile et installer le bouchon de vidange d'huile inférieur.

IMPORTANT : Utiliser de l'huile moteur Mercury/Quicksilver ou une huile recommandée (APL GL-5 : SAE 80-90). Volume requis : 370 ml (0.10 US gal).

ENTRETIEN

Moteur immergé

Un moteur hors-bord immergé doit être réparé par un concessionnaire agréé dans les heures qui suivent sa sortie de l'eau. Il est en effet nécessaire de faire cela une fois que le moteur est exposé à l'air afin de minimiser les dommages provoqués par la corrosion interne.

ENTREPOSAGE

Liste de vérification avant la saison

1. Vérifier le niveau d'électrolyte et mesurer la tension et la densité de la batterie.

Densité à 20 °C	Tension aux bornes (V)	État de la charge
1,120	10,5	Complètement déchargée
1,160	11,1	Chargée à 1/4
1,210	11,7	Chargée à 1/2
1,250	12,0	Chargée à 3/4
1,280	13,2	Complètement chargée

2. Vérifier que la batterie est fermement fixée et que ses câbles sont correctement installés.
3. Vérifier le fonctionnement de la commande de l'accélérateur et d'inversion de marche. S'assurer de faire tourner l'arbre d'hélice lors de la vérification de la fonction d'inversion de marche, sinon la timonerie d'inversion de marche risque d'être endommagée.

Préparation au remisage

Le principal facteur à prendre en considération lors de la préparation au remisage du moteur hors-bord est sa protection contre la rouille, la corrosion et les dégâts causés par le gel de l'eau contenue dans le moteur.

Il convient de procéder comme suit pour préparer le moteur hors-bord au remisage de fin de saison ou à un remisage prolongé (deux mois ou plus).

▲ ATTENTION

Ne jamais faire démarrer ni faire tourner le moteur hors-bord (même pendant quelques instants) si de l'eau ne circule pas par les orifices d'admission d'eau de refroidissement de l'embase pour éviter d'endommager la pompe à eau (en la faisant tourner à sec) ou de surchauffer le moteur.


CIRCUIT D'ALIMENTATION EN CARBURANT

IMPORTANT : L'essence contenant de l'alcool (éthanol ou méthanol) peut entraîner la formation d'acide au cours du remisage, ce qui risque d'endommager le circuit d'alimentation en carburant. Si l'essence utilisée contient de l'alcool, il est conseillé de vidanger au maximum le réservoir, la tuyauterie du réservoir d'essence du bateau et le circuit d'alimentation du moteur.

Remplir le réservoir de carburant et le circuit d'alimentation en carburant du moteur avec du carburant traité (stabilisé) pour éviter la formation de vernis et de gomme. Procéder selon les instructions suivantes.

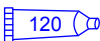
- Réservoir de carburant portatif - Verser la quantité nécessaire de stabilisant pour essence (conformément à la notice du produit) dans le réservoir. Faire basculer le réservoir de carburant plusieurs fois pour mélanger le stabilisant au carburant.
- Réservoir de carburant fixe - Verser la quantité nécessaire de stabilisant pour essence (conformément à la notice du produit) dans un récipient séparé et ajouter environ 1 litre (1 qt U.S.) d'essence. Verser ce mélange dans le réservoir de carburant.
- Mettre le moteur à l'eau ou raccorder un accessoire de nettoyage pour faire circuler de l'eau de refroidissement. Laissez le moteur tourner pendant dix minutes pour permettre au carburant de remplir le circuit d'alimentation du moteur.

ENTREPOSAGE

Dispositif de rinçage	91-44357Q 2
 <p>9192</p>	Se fixe aux prises d'eau ; permet l'arrivée d'eau douce pour le rinçage du circuit de refroidissement ou le fonctionnement du moteur.

Protection des composants externes du moteur

- Graisser tous les composants du moteur répertoriés dans la section **Entretien - Programme d'inspection et d'entretien**.
- Effectuer toute retouche de peinture nécessaire. Consulter le revendeur sur la peinture à utiliser.
- Pulvériser du produit anticorrosif Quicksilver ou Mercury Precision sur les surfaces métalliques extérieures (à l'exception des anodes anticorrosion).

N° de pièce du tube	Description	Emplacement	N° de pièce
 120	Produit anticorrosif Corrosion Guard	Surfaces métalliques externes	92-802878Q55

Protection des composants internes du moteur

REMARQUE : S'assurer que le circuit d'alimentation en carburant est prêt au remisage. Voir Circuit de carburant, ci-dessus.

IMPORTANT : Voir Entretien – Vérification et remplacement de la bougie pour la procédure correcte de retrait des capuchon de protection de la bougie.

- Mettre le moteur à l'eau ou raccorder un dispositif de nettoyage pour faire circuler de l'eau de refroidissement. Mettre le moteur en marche et le laisser tourner au point mort pour le faire chauffer.
- Tandis que le moteur tourne au ralenti accéléré, couper l'alimentation en carburant en débranchant la tuyauterie du réservoir d'essence du bateau. Lorsque le moteur commence à caler, vaporiser rapidement du produit protecteur pour remisage Storage Seal Quicksilver ou Mercury Precision dans le carburateur jusqu'à ce que le moteur s'arrête complètement.
- Retirer les bougies et pulvériser du produit protecteur pour remisage Storage Seal sur le pourtour intérieur du cylindre pendant cinq secondes.
- Faire tourner plusieurs fois le volant à la main pour répartir le produit protecteur Storage Seal pour remisage dans le cylindre. Remettre la bougie en place.

Carter d'engrenage

- Vidangez et remplacez le lubrifiant du carter d'engrenage (consultez les instructions données à ce sujet au chapitre Entretien).

Positionnement du moteur hors-bord lors du remisage

Conserver le moteur hors-bord en position droite (à la verticale) pour permettre à l'eau de s'écouler.

ENTREPOSAGE

AVIS

Le moteur hors-bord risque d'être endommagé s'il est remis en position inclinée. L'eau emprisonnée dans les passages de refroidissement ou de l'eau de pluie accumulée dans l'orifice d'échappement de l'hélice de l'embase peut geler. Entreposer le moteur hors-bord en position complètement abaissée.

Remisage de la batterie

- Suivre les instructions du fabricant de la batterie relatives au remisage et à la recharge.
- Déposer la batterie du bateau et vérifier le niveau d'eau. La recharger si nécessaire.
- Conserver la batterie dans un local frais et sec.
- Vérifier périodiquement le niveau d'eau et recharger la batterie pendant le remisage.

DÉPANNAGE

Le démarreur ne lance pas le moteur (modèles à démarreur électrique)

CAUSES POSSIBLES

- Modèles à commande à distance – Le fusible de 20 A est grillé dans le circuit de démarrage. Voir la section **Entretien** .
- Le moteur hors-bord n'est pas au point mort.
- La batterie est faible ou les connexions sont lâches ou corrodées.
- La clé de contact est défectueuse.
- Le câblage ou la connexion électrique sont défectueux.
- Le démarreur ou son solénoïde sont défectueux.

Le moteur ne démarre pas

CAUSES POSSIBLES

- Le coupe-circuit d'urgence n'est pas sur « RUN » (Marche).
- La procédure de démarrage n'a pas été respectée. Voir la section **Fonctionnement** .
- L'essence est trop vieille ou contaminée.
- Le moteur est noyé. Voir la section **Fonctionnement** .
- Le carburant ne parvient pas au moteur.
 - a. Le réservoir de carburant est vide.
 - b. L'évent du réservoir n'est pas ouvert ou est bouché.
 - c. La conduite de carburant est débranchée ou vrillée.
 - d. La poire d'amorçage n'a pas été actionnée.
 - e. La soupape à clapet de la poire d'amorçage est défectueuse.
 - f. Le filtre à carburant est bouché. Voir la section **Entretien** .
 - g. La pompe à carburant est défectueuse.
 - h. Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.
- Les bougies sont sales ou défectueuses. Voir la section **Entretien** .

Le moteur ne tourne pas régulièrement

CAUSES POSSIBLES

- Les bougies sont sales ou défectueuses. Voir la section **Entretien** .
- Le montage et les réglages ne sont pas corrects.
- Le carburant ne parvient pas librement au moteur.
 - Le filtre à carburant est bouché. Voir la section **Entretien** .
 - Le filtre du réservoir de carburant est bouché.
 - Soupape anti-siphon du réservoir de carburant bouché.
 - La tuyauterie d'essence est vrillée ou pincée.
- La pompe à carburant est défectueuse.
- Un composant du circuit d'allumage est défectueux.

Perte de puissance

CAUSES POSSIBLES

- Le volet des gaz n'est pas complètement ouvert.

DÉPANNAGE

- L'hélice est endommagée ou sa taille n'est pas correcte.
- Calage du moteur, réglages ou configuration incorrects.
- Le bateau est trop chargé ou sa charge est mal répartie.
- La cale contient trop d'eau.
- Le fond du bateau est sale ou endommagé.

La batterie se décharge

CAUSES POSSIBLES

- Les connexions de la batterie sont lâches ou corrodées.
- Le niveau d'électrolyte est trop bas.
- La batterie est usée ou inefficace.
- Trop d'accessoires électriques sont utilisés.
- Le redresseur, l'alternateur ou le régulateur de tension sont défectueux.

SERVICE APRÈS-VENTE

Service de réparation local

En cas de besoin, ramenez toujours votre hors-bord chez votre concessionnaire agréé local. Il est le seul à disposer des techniciens qualifiés, des connaissances, des outils et équipement spéciaux, et des pièces et accessoires d'origine nécessaires pour réparer votre moteur. Il connaît parfaitement votre moteur.

Service à l'extérieur

En cas de besoin, si vous ne vous trouvez pas à proximité de votre concessionnaire local, contactez le concessionnaire agréé le plus proche. Reportez - vous aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Pour les produits achetés en dehors des Etats-Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après-vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

Demandes d'informations relatives aux pièces et aux accessoires

Toutes les demandes concernant des pièces ou des accessoires de rechange d'origine doivent être adressées au revendeur agréé local. Ce dernier dispose des informations nécessaires pour commander les pièces et accessoires requis. Lors d'une demande relative à des pièces et accessoires, communiquer au revendeur les numéros de modèle et de série du moteur afin qu'il puisse commander les pièces appropriées.

Assistance au propriétaire

Votre satisfaction est de prime importance pour votre concessionnaire et pour Mercury Marine. Pour tout problème ou toute question concernant votre hors-bord, contactez votre concessionnaire ou tout concessionnaire agréé Mercury. Pour toute aide supplémentaire, veuillez suivre les étapes ci-après :

1. *Exposez votre problème à l'un des responsables du service commercial ou du service après - vente. Si vous les avez déjà contactés, adressez - vous au propriétaire de la concession.*
2. *Si vos questions ou vos problèmes ne peuvent être résolus par votre concessionnaire, veuillez contacter le service après-vente Mercury Marine, le service ou le distributeur Marine Power (International). Ils feront leur possible pour résoudre tous les problèmes avec votre concessionnaire.*

Les informations suivantes devront être fournies au centre de service après - vente :

- Vos nom et adresse.
- Votre numéro de téléphone durant la journée.
- Les numéros de modèle et de série du hors - bord.
- Le nom et l'adresse du concessionnaire.
- La nature du problème.

Les centres de service après - vente Mercury Marine sont énumérés à la page suivante.

Centres d'entretien Mercury Marine

Pour obtenir de l'aide, appeler, faxer ou écrire. Pour toute correspondance écrite ou faxée, indiquer le numéro de téléphone auquel le propriétaire peut être joint pendant la journée.

États-Unis, Canada		
Téléphone	Anglais – (920) 929-5040 Français – (905) 636-4751	Mercury Marine W6250 W. Pioneer Road P.O. Box 1939 Fond du Lac, WI 54936-1939
Fax	Anglais – (920) 929-5893 Français – (905) 636-1704	
Site Web	www.mercurymarine.com	

SERVICE APRÈS-VENTE

Australie, Pacifique		
Téléphone	(61) (3) 9791-5822	Brunswick Asia Pacific Group 132-140 Frankston Road Dandenong, Victoria 3164 Australie
Fax	(61) (3) 9706-7228	
Europe, Moyen-Orient, Afrique		
Téléphone	(32) (87) 32 • 32 • 11	Brunswick Marine Europe Parc Industriel de Petit-Rechain B-4800 Verviers, Belgique
Fax	(32) (87) 31 • 19 • 65	
Mexique, Amérique centrale, Amérique du Sud, Caraïbes		
Téléphone	(954) 744-3500	Mercury Marine 11650 Interchange Circle North Miramar, FL 33025 États-Unis
Fax	(954) 744-3535	
Japon		
Téléphone	072-233-8888	Kisaka Co., Ltd. 4-130 Kannabecho Sakai-shi Sakai-ku 5900984 Osaka, Japon
Fax	072-233-8833	
Asie, Singapour		
Téléphone	5466160	Mercury Marine Singapore 72 Loyang Way Singapour, 508762
Fax	5467789	

JOURNAL D'ENTRETIEN

Journal d'entretien

Consignez ci - dessous tous les travaux effectués sur le hors - bord. Veillez à conserver tous les bordereaux de réparation et tous vos reçus.

Date	Travaux effectués	Nombre d'heures de fonctionnement du moteur

ACCESSOIRES

Tableau des hélices

Utiliser une hélice Mercury/Quicksilver.

Une hélice doit être sélectionnée de sorte que le régime à pleins gaz lors de la navigation s'inscrive dans la plage recommandée : 9,9 = 4 500 à 5 300 tr/mn ; 15, 18 = 5 200 à 5 800 tr/mn.

Bateaux légers		Bateaux lourds		
Taille telle qu'indiquée sur l'hélice		10	9	8.5
Diamètre (mm) x pas (in.) de l'hélice		234 x 250 mm (9,2 x 9.8 in.)	234 x 231 mm (9,2 x 9.1 in.)	234 x 224 mm (9,2 x 8.8 in.)
Modèle standard d'hélice	18	En option	S	L
	15	En option	En option	S
	9.9	En option	En option	S

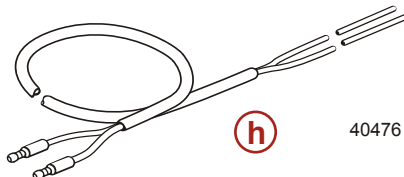
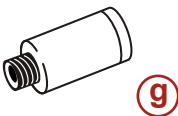
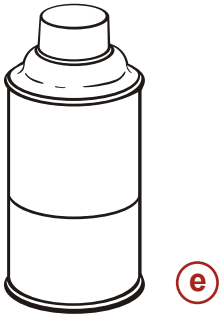
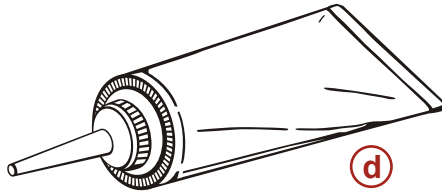
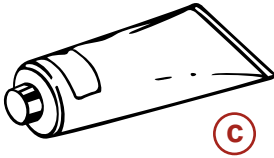
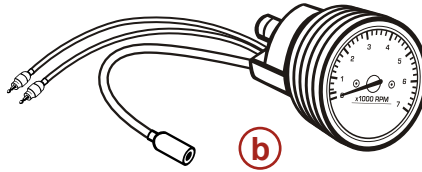
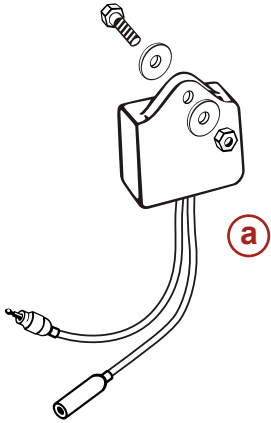
Bateaux légers		Bateaux lourds		
Taille telle qu'indiquée sur l'hélice		8	7	6
Diamètre (mm) x pas (in.) de l'hélice		234 x 199 mm (9,2 x 7.8 in.)	234 x 174 mm (9,2 x 6.9 in.)	234 x 155 mm (9,2 x 6.1 in.)
Modèle standard d'hélice	18	UL	En option	En option
	15	L	UL	En option
	9.9	L	UL	En option

Hauteur du tableau arrière : S = court, L = long, UL = très long

ACCESSOIRES

Accessoires

ACCESSOIRES EN OPTION



40476

ACCESSOIRES

- a -** Kit de compte-tours
- b -** Compte-tours
- c -** Graisse Mercury/Quicksilver (250 g)
- d -** Huile pour embase Mercury/Quicksilver (500 ml)
- e -** Peinture pour retouches
- f -** Huile moteur Mercury/Quicksilver (0,4 litre, 1 litre, 4 litres, 20 litres)
- g -** Dispositif de nettoyage
- h -** Cordon prolongateur pour éclairage (l'éclairage est disponible sur le marché.)

PIÈCES ASSOCIÉES

Pièces associées

	Désignation	Qté	Dimensions
Outillage d'entretien	Trousse à outils	1	
	Pincés	1	
	Clé à douille	1	10 x 13 mm
	Clé à douille	1	21 mm
	Poignée de clé à douille	1	
	Tournevis	1	
	Poignée de tournevis	1	
Pièces de rechange	Cordon de démarreur	1	1 000 mm
	Bougie	1	NGK B7HS-10 ou Champion L82C (écartement : 1,0 mm)
	Goupille fendue	1	
Autre*	Réservoir de carburant	1	
	Poire d'amorçage	1 jeu	
	Boîtier de commande à distance	1 jeu	Modèles E uniquement
	Accessoire de commande à distance	1 jeu	Modèles E uniquement

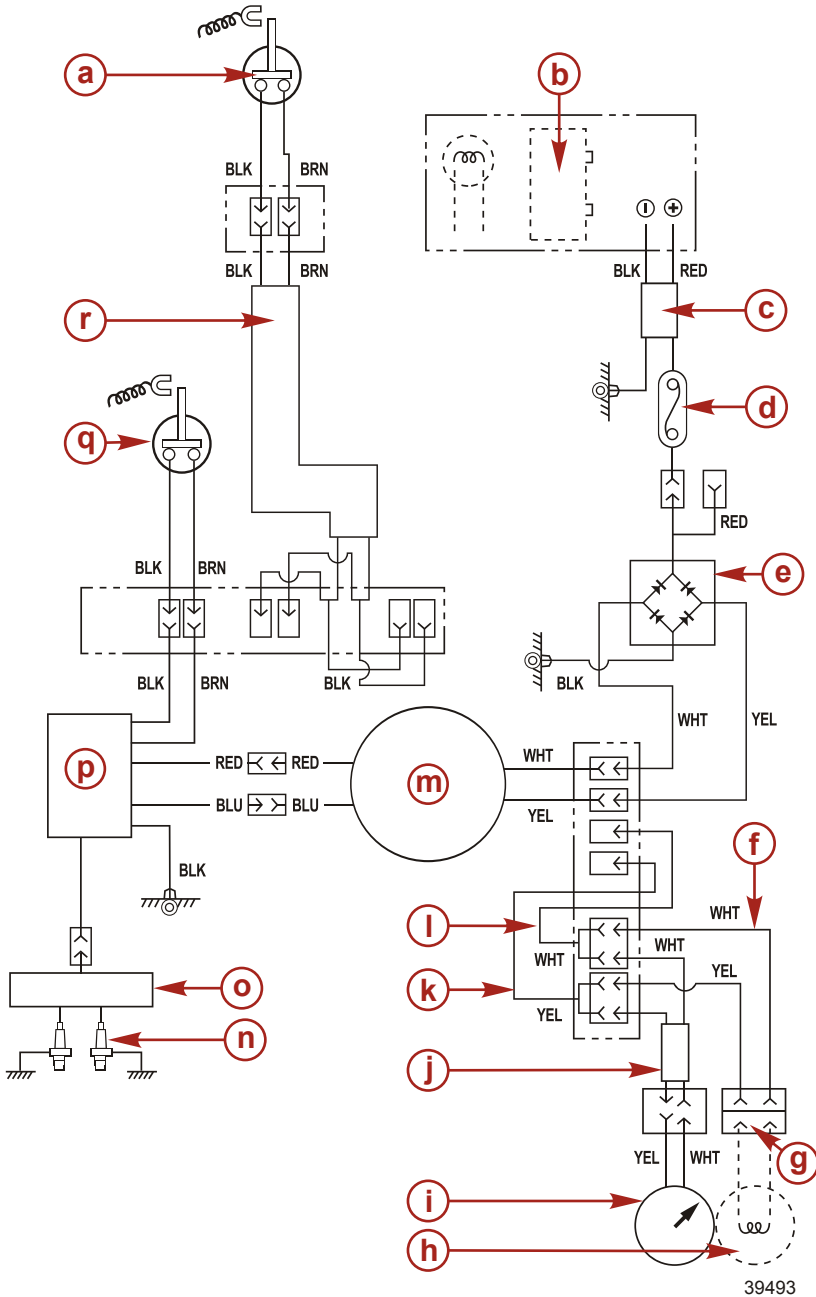
* Non inclus comme accessoires de série sur certains marchés

PIÈCES ASSOCIÉES

REMARQUE :

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Modèles MH



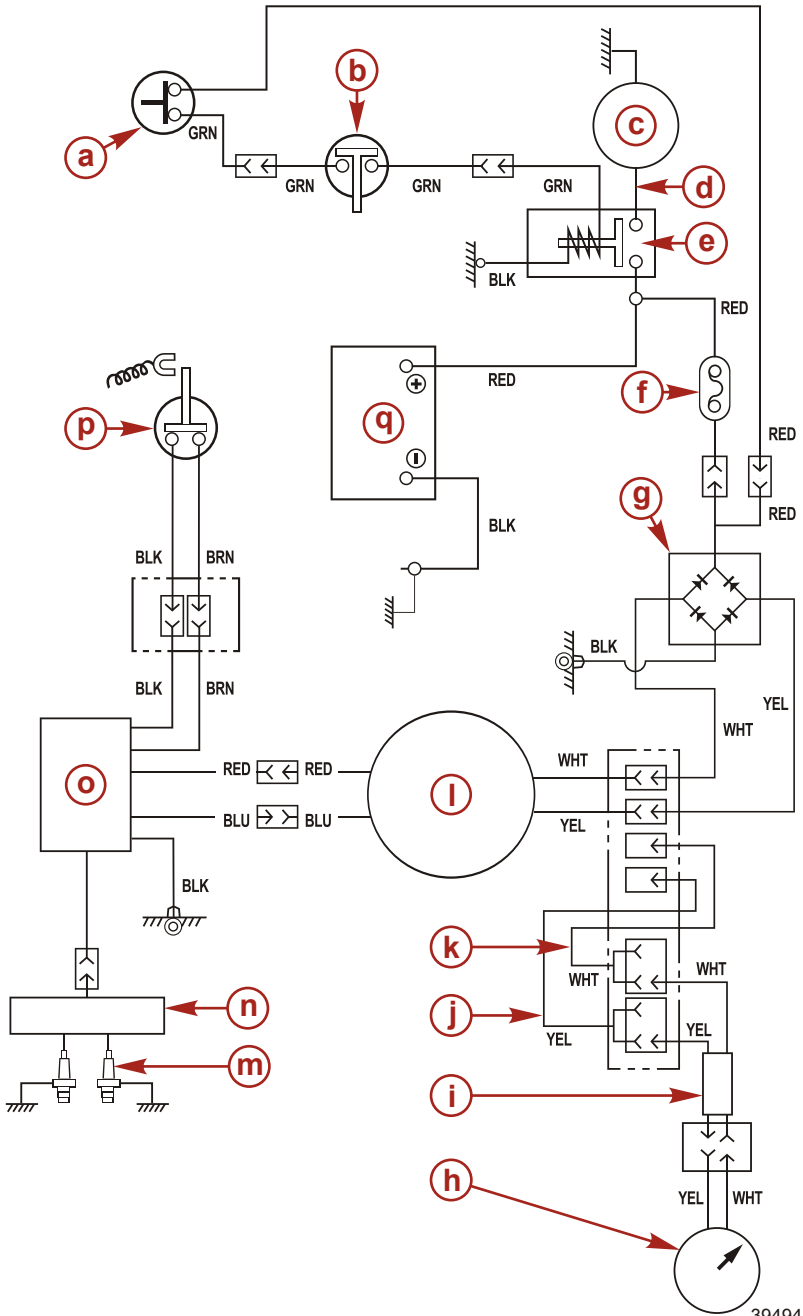
39493

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- a** - Boîtier de commande à distance (en option)
- b** - Batterie
- c** - Cordon prolongateur (en option)
- d** - Fusible
- e** - Redresseur
- f** - Cordon prolongateur pour l'éclairage (en option)
- g** - Fiche (en option)
- h** - Lampe (12 V 80 W) [c.a.] (vendue séparément)
- i** - Compte-tours (en option)
- j** - Compte-tours, fil (en option)
- k** - Cordon séparé, jaune (en option)
- l** - Cordon séparé, blanc (en option)
- m** - Volant magnétique
- n** - Bougie
- o** - Bobine d'allumage
- p** - Unité de décharge de condensateur
- q** - Coupe-circuit d'urgence
- r** - Cordon d'arrêt (en option)

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Modèles EH



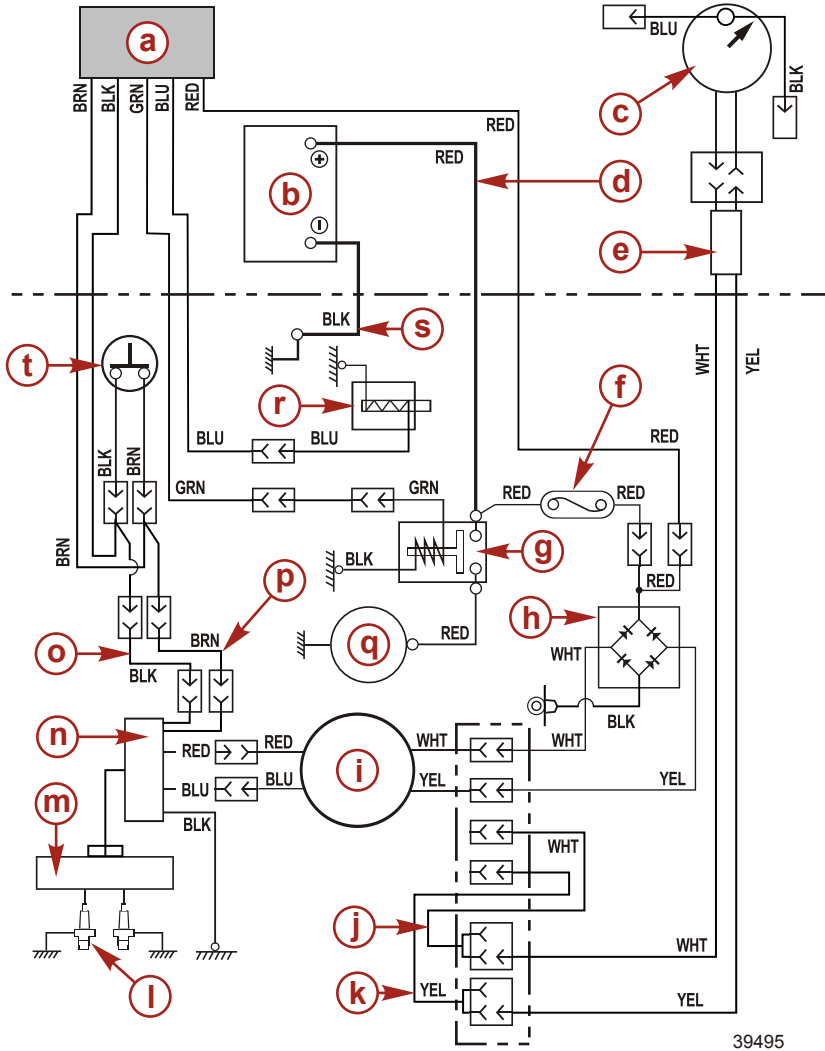
39494

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- a** - Interrupteur principal
- b** - Contacteur de démarrage au point mort
- c** - Démarreur
- d** - Cordon de démarreur
- e** - Solénoïde du démarreur
- f** - Fusible
- g** - Redresseur
- h** - Compte-tours
- i** - Fil du compte-tour (en option)
- j** - Cordon séparé, jaune (en option)
- k** - Cordon séparé, blanc (en option)
- l** - Volant magnétique
- m** - Bougies
- n** - Bobine d'allumage
- o** - CDU
- p** - Coupe-circuit d'urgence
- q** - 12 V 40 Ah ou 12 V 70 Ah (vendu séparément)

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Modèles E

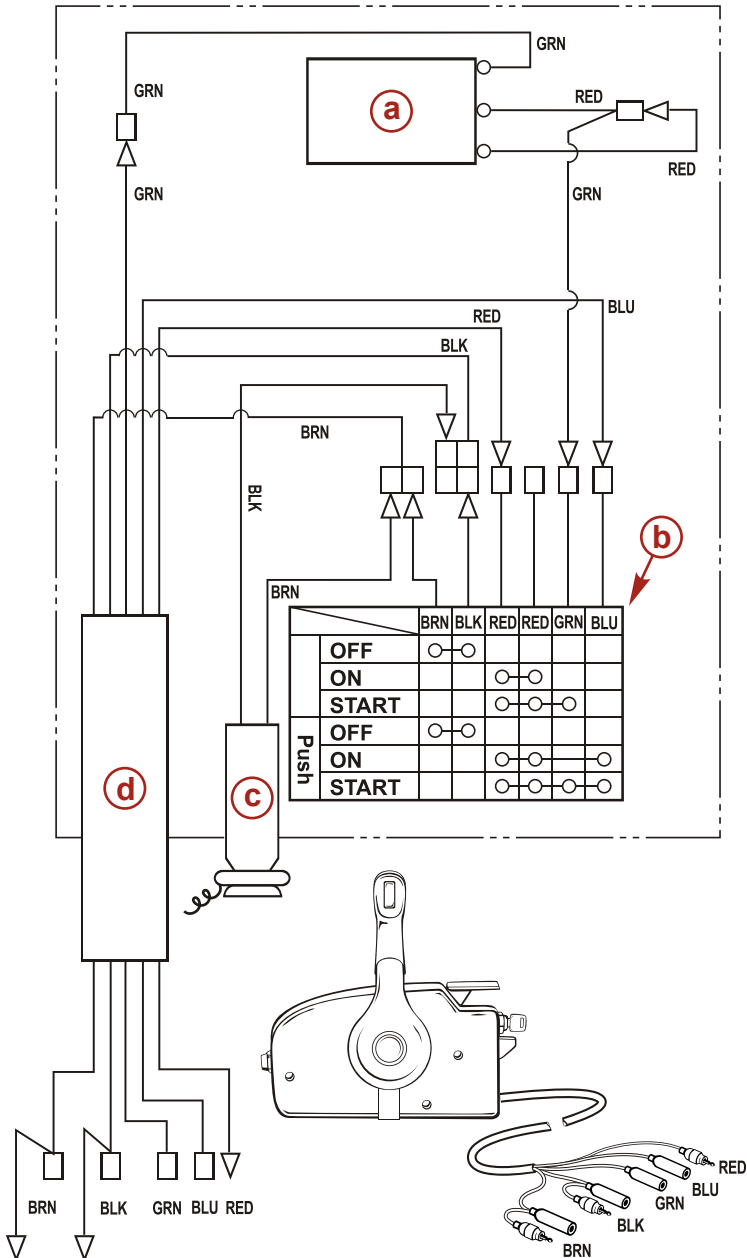


SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- | | |
|---|--|
| a - Faisceau | k - Cordon séparé, jaune (en option) |
| b - Batterie de 12 V 40 Ah ou 12 V 70 Ah (vendue séparément) | l - Bougies |
| c - Compte-tours | m - Bobine d'allumage |
| d - Câble de batterie (+) | n - Unité de décharge de condensateur |
| e - Fil du compte-tour (en option) | o - Fil, noir |
| f - Fusible de 15 A | p - Fil, marron |
| g - Solénoïde du démarreur | q - Démarreur |
| h - Redresseur | r - Solénoïde de starter |
| i - Volant magnétique | s - Câbles de batterie |
| j - Cordon séparé, blanc (en option) | t - Coupe-circuit d'urgence (en option) |

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

Boîtier de commande à distance simple



39496

SCHÉMAS DE CÂBLAGE

- a** - Contacteur de démarrage au point mort
- b** - Interrupteur principal
- c** - Interrupteur d'arrêt
- d** - Faisceau de câbles

Abréviations des codes de couleur des fils

Abréviations des codes de couleur				
BLK	Noir		BLU	Bleu
BRN	Marron		GRY	Gris
GRN	Vert		ORN ou ORG	Orange
PNK	Rose		PPL ou PUR	Violet
RED	Rouge		TAN	Beige
WHT	Blanc		YEL	Jaune
LT ou LIT	Clair		DK ou DRK	Foncé